

12 Juin 1928

# La revue catholique des idées et des faits

UT SINT UNUM

FONDÉE LE 25 MARS 1921

sous les auspices de

Son Eminence le Cardinal MERCIER

Directeur : L'ABBÉ R.-G. VAN DEN HOUT

## Sommaire du vendredi 15 juin 1928

La situation en Alsace . . . . .	***
La jeune fille au XVIII <sup>e</sup> siècle . . . . .	André Bellessort.
Jules Le Jeune . . . . .	Paul Halfants.
« Louis XI » par Pierre Champion . . . . .	Jean Soutairol.
Contre-offensive catholique . . . . .	Hilaire Belloc.
L'Incident du Dogger-Bank et les germes de la Triple-Entente . . . . .	Baron M. de Taube.
Nuances des interventions pontificales . . . . .	Mgr Louis Picard.
Louis Mercier, poète épique . . . . .	José Vincent.
Béla Kun, la guerre intestine chinoise et l'Europe . . . . .	D <sup>r</sup> Joseph Eberle.
Les idées et les faits : Chronique des idées : La Paix scolaire, Mgr J. Schyrgens. — France . . . . .	

Bruxelles : 11, boulevard Bischoffsheim

Tél. : 220.50 Compte chèque postal : 489.16.



# CAISSE GÉNÉRALE de REPORTS et de DÉPÔTS

SOCIÉTÉ ANONYME

Siège social : BRUXELLES, rue des Colonies, 11

Capital : 20.000.000

Réserves : 35.000.000

TOUTES OPÉRATIONS DE BANQUE  
Comptes de Chèques et de Quinzaine  
(taux variable)

-- Dépôts de Titres et de Valeurs --  
Lettres de Crédit -- Prêts sur Titres  
Coffres-Forts

## Bureaux de Quartier :

Rue du Midi, 8, Bruxelles;  
Rue de l'Autonomie, 2, Anderlecht;  
Parvis St Gilles, St-Gilles;  
Place Saintelette, 26, Molenbeek;

Rue des Tongres, 60-62, Etterbeek;  
Place Liedts, 18, Schaerbeek;  
Rue du Bailly, 79, Ixelles.

## SOCIÉTÉ GÉNÉRALE DE BELGIQUE

Société anonyme fondée par arrêté royal du 28 août 1822

3, Montagne du Parc BRUXELLES

### FONDS SOCIAL

Capital . . . fr. 400.000.000.  
Réserves . . . fr. 504.657.742.94  
Total . . . fr. 904.657.742.94

### TOUTES OPÉRATIONS DE BANQUE

Le service d'agence de la Société Générale de Belgique est assuré en province par ses banques patronnées et leurs agences dans plus de 375 villes et localités importantes du pays.

## CRÉDIT GÉNÉRAL DE BELGIQUE

Société anonyme

Fondée en 1888

Capital : 130.000.000 de francs  
entièrement versés

Siège social : 14, rue du Congrès, Bruxelles  
VÉR. SOC. : CRÉDIT GÉN. BELG. N° 217.50 A B2 CH. - POS. N° 790

Siège B : 51, avenue des Arts, 51, Bruxelles  
VÉR. SOC. : CRÉDIT GÉN. BELG. N° 343.87-347.01 CH. - POS. N° 791

Bureau auxiliaire : 38, b<sup>d</sup> d'Anvers, Bruxelles  
VÉR. SOC. : CRÉDIT GÉN. BELG. N° 225.00 CH. - POS. N° 38.240

Dépôts à vue et à terme aux meilleures conditions

Toutes opérations de Banque et de Bourse  
en Belgique et à l'Étranger

## VOLKSBANK VAN LEUVEN

(Banque Populaire de Louvain)

Rue de la Monnaie, 9 LOUVAIN

Capital : 30.000.000 francs.  
Réserves : 7.300.000 francs.

19 SUCCURSALES ET AGENCES

Toutes opérations de banque, de bourse et de change  
aux meilleures conditions

LOCATION DE COFFRES-FORTS



## La revue catholique des idées et des faits

La situation en Alsace  
La jeune fille au XVIII<sup>e</sup> siècle  
Jules Le Jeune  
« Louis XI » par Pierre Champion  
Contre-offensive catholique  
L'incident du Dogger-Bank et les germes de la Triple-Entente  
Nuances des interventions pontificales  
Louis Mercier, poète épique  
Béla Kun, la guerre intestinale chinoise et l'Europe

\*\*\*

André Bellessort  
Paul Haflants  
Jean Soulairol  
Hilaire Belloc  
Baron M. de Taube  
Mgr Louis Picard  
José Vincent  
D<sup>r</sup> Joseph Eberlé

Les idées et les faits : Chronique des idées : La paix scolaire, Mgr J. Schyrgens. — France.

### La Semaine

♦ La semaine a très certainement été caractérisée, et pas seulement en Belgique, par des préoccupations... boursières qui, pour beaucoup, auront été quelque peu angoissantes! La folie spéculative qui emporte en ce moment nos sociétés dites civilisées, ces démocraties politiques où l'or est roi et où toute vie politique et sociale est actuellement comme résorbée en une simple vie financière, cette folie du jeu connaît d'affreux paroxysmes. La Belgique en vit un ces jours-ci. Après des semaines et des mois de hausse insensée où tout le monde, du plus grand au plus petit, chercha à gagner vite beaucoup d'argent — et cela trop souvent en s'engageant dans une mesure hors de proportion avec les moyens dont on disposait — la bourrasque s'est brusquement abattue. Comment? En démocratie politique, c'est-à-dire financière, il n'y a jamais de responsables. Tout est occulte. La puissance réelle est anonyme. La Bourse est manœuvrée par des inconnus aux profits d'intérêts tout aussi mystérieux. Le public écopé, ces petites bourses que tout incite à lâter, elles aussi, de gains rapides et faciles, en particulier l'exemple des puissants du jour qui ramassent des fortunes énormes en quelques années, quand ce n'est pas en quelques mois. Tout porte actuellement tout le monde à jouer en bourse. N'accorde-t-on pas les plus grandes facilités à quiconque veut tenter le sort? Quoi d'étonnant dès lors à ce que les masses mordent à l'hameçon? Pourquoi loi et pas moi? se dit Jean Prolo...

Et l'afflux des joueurs décuple la demande. C'est la course déchaînée... jusqu'à ce que l'excès — l'inévitable excès qu'ont créé les institutions et aussi ceux-là même qui, quand on est à deux doigts de l'abîme, dénoncent les dangers de la spéculation tout en l'exploitant à fond — jusqu'à ce que l'excès oblige les grands, ceux qui patronnent le jeu, qui le soutiennent et qui en profitent très largement, à freiner. Comme le crédit joue dans la spéculation un rôle essentiel, les maîtres de ce crédit sont les maîtres du jeu. Qu'ils serrent un peu les cordons de la bourse et c'est la panique...

Imaginez une situation surchargée, un emballement général et prolongé à la hausse, les mains faibles — c'est-à-dire celles qui se sont engagées très au delà de leur capacité — sursaturées de papier et puis un coup de frein un peu brusque. C'est évidemment la culbute. Des milliers et des centaines de milliers de compatriotes ont connu ces jours-ci cette désagréable impression.

Et les journaux nous apprennent qu'à New-York une baisse fantastique a également fait d'innombrables victimes. Quant à Paris, ne colporte-t-on pas les plus invraisemblables histoires : le public se ruant sur les valeurs françaises qu'une stabilisation imminente doit faire mousser, et se faisant très proprement doucher par des financiers engagés à la baisse et soucieux de se couvrir?...

Evidemment, les grandes perturbations monétaires de l'après-guerre devaient nécessairement engendrer de graves désordres financiers et créer ces mille et une occasions de jouer sur les changes et sur les cours variables des vraies richesses, sans parler des cours factices de richesses imaginaires. Mais l'ampleur prise par le crédit, les abus du système capitaliste (nous disons les abus, et en premier lieu l'abus de la concentration financière, le capital vagabond et anonyme — suivant un mot célèbre — détenu et manœuvré par un petit nombre d'inconnus irresponsables) et surtout les faiblesses et les tares de la démocratie politique, devaient centupler les conséquences désastreuses du gâchis financier.

Et le mal s'est étendu comme une lèpre. Nous l'avons dit déjà :

pratiquement, à l'heure actuelle, la vie financière absorbe toute autre vie. Les mentalités sont perverties pour longtemps. Aujourd'hui, on s'est fait pincer, mais demain, on recommencera. Jouer est devenu normal. Il est reçu qu'à côté des rentrées professionnelles, le budget familial compte sur des rentrées boursières au moins aussi importantes et souvent même bien plus importantes. Le travail n'est plus à la base de la vie sociale.

Quant au cortège de maux qu'entraîne pareille situation, il est lamentable. « Tout est à vendre, directement ou indirectement », entend-on chuchoter. Politique, presse... tout est sous l'influence de la haute finance. Des participations sont habilement distribuées. Derrière ce que l'on s'imaginait être des questions de principe ou des préoccupations du bien commun, on voit tout à coup se profiler l'ombre de telle grande banque, de telle gigantesque entreprise, de tel intérêt particulier...

Décidément ceux qui ont prêté que la démocratie politique — le peuple souverain par le suffrage universel (« cette plate horrible qui mériterait d'être appelée mensonge universel », disait Pie IX) — inaugurerait le culte généralisé du veau d'or et une tyrannie financière sans précédent, n'avaient que trop raison, hélas!

Et cela finira comment? Ce que l'on peut affirmer, c'est que la concentration capitaliste et financière s'éloigne tellement des conditions naturelles de la vie sociale que de grands bouleversements seront tôt ou tard inévitables.

♦ M. Albert Thomas, le « patron » nabab du B. I. T., avait été fort malmené pour avoir parlé de l'action sociale du fascisme en termes qui n'étaient pas une condamnation sommaire et globale de l'œuvre mussolinienne. Il vient de s'en expliquer publiquement, à Genève, dans un discours au B. I. T., et il plaide les circonstances atténuantes pour son... incartade!

Pensez donc! Jouhaux, le secrétaire général de la C. G. T., avait, la veille, montré l'analogie qui existe entre les régimes fasciste et bolcheviste.

« Examinant l'essence du fascisme — nous citons l'envoyé spécial du Peuple à Genève — Jouhaux s'écria dans une belle envolée :

« Nous comprenons toutes les curiosités intellectuelles, même celles qui poussent des hommes vers l'exaltation du pouvoir personnel et absolu. Mais si la dignité humaine est dans la pensée, il n'y a pas non plus de pensée sans liberté. Là où n'existe pas la vraie, la pleine, la vivante liberté, il ne saurait y avoir de pensée quelconque. Peut-être sommes-nous un peu romantiques, un peu « rococos » dans cette assemblée où le matérialisme semble l'emporter? »

Mais malheureux, si l'Europe doit échapper au matérialisme, ce sera parce qu'il y aura eu la réaction italienne contre les principes démocratiques qui, au nom de la Liberté, ont instauré depuis la Révolution française, le plus odieux esclavage que l'humanité ait jamais connu!

« Tous les chemins, a-t-on dit, mènent à Rome. C'était exact au Moyen âge. Aujourd'hui, il y a des chemins qui passent par Rome, mais tous reviennent à Genève » a déclaré Albert Thomas. Peut-être cet illustre prébendier a-t-il plus raison qu'il ne le croit. Genève ne répondra à l'attente de ceux qui ont mis tous leurs espoirs en elle qu'après avoir été à Rome — la Rome des Papes — pour s'y faire baptiser, et à Rome, — la Rome réactionnaire — pour y apprendre comment on se guérit des ruées démocratiques et révolutionnaires.



# La situation en Alsace<sup>(1)</sup>

La situation dans laquelle se trouve actuellement l'Alsace est la conséquence d'une politique très réfléchie, tant en France qu'en Allemagne.

On ne traitera ici que le premier point de vue. Pour ce qui est de la politique allemande à l'égard de l'Alsace, il suffira de rappeler que, pendant la campagne électorale de 1924, les nationalistes annoncèrent que, grâce à une chambre française de gauche, la persécution religieuse serait déclanchée en Alsace et que celle-ci serait ainsi poussée à l'autonomie, condition nécessaire de sa future réannexion au Reich. Tout cela, les journaux alsaciens l'ont publié, au lendemain des élections de 1924.

Pour comprendre la politique française, dans « les provinces retrouvées », il faut remonter à l'époque de l'armistice, car, dès ce moment-là, tous ceux qui étaient au courant de la situation en Alsace, et de la politique des partis en France, ont prévu le conflit actuel.

L'Alsace, en novembre 1919, se jeta dans les bras de la France avec un enthousiasme qui surprit les Allemands et, peut-être, les Alsaciens eux-mêmes. Pour les premiers, qui, en 1914, par l'organe d'un « herr professor », avaient avoué « qu'il faudrait encore cent ans d'efforts avant de germaniser l'Alsace », leur étonnement consista en ce que l'Alsace fut encore si française et si peu autonomiste.

Après 1870, l'Alsace s'était, en effet, en partie vidée de son meilleur sang, alors que déferlait sur elle une invasion de fonctionnaires, au nombre de plusieurs centaines de mille. Aristocrates, industriels, grands et petits propriétaires, fonctionnaires, prêtres et ouvriers alsaciens émigrèrent, dans une proportion qui n'a jamais été établie, sur Belfort, Nancy, les Vosges, Paris, l'Algérie : il n'y eut guère de famille alsacienne qui n'eût, « de l'autre côté des Vosges », un ou plusieurs de ses membres. Et par la formalité des passeports, les Allemands essayèrent d'empêcher tout rapprochement entre ces tronçons familiaux.

Ceux qui demeurèrent au Pays élurent bien des députés protestataires, mais cette génération resta marquée du signe de la défaite et se replia sur elle-même, vouant à la France un vrai culte : son patriotisme devint un sentiment mystique, une sorte de Foi en une Patrie idéale.

Les nouvelles générations, celles qui naquirent depuis l'annexion, furent très différentes. Elevé avec les Allemands immigrés, le jeune Alsacien, tout en partageant la foi patriotique de ses parents, apprit d'abord très bien la langue du vainqueur que l'on ne possédait que fort mal, en Alsace, et put ainsi se mesurer avec son camarade de collège et d'université. Pourtant, jusqu'aux environs de 1900, les familles de la noblesse et de la bourgeoisie faisaient prendre à leurs fils, lorsqu'ils avaient atteints l'âge de seize ans, leur permis d'émigration qui les condamnait à l'exil jusqu'à quarante-cinq ans. Ce fut sous l'influence de Barrès que les jeunes bourgeois alsaciens commencèrent, pour mieux servir la France en empêchant la conquête pacifique de l'Alsace par l'immigration, à revêtir, pendant une année, l'uniforme allemand. Mais que de drames dans les familles d'Alsace à cette époque-là : que d'aïeules, de mères, de sœurs pleurèrent alors !

(1) Un Alsacien que sa haute situation oblige à garder l'anonymat nous adresse cet article.

Les Allemands s'étaient d'abord vivement réjouis de cette nouveauté, mais bientôt leurs illusions tombèrent : ils comprirent que c'étaient deux races dont les caractères spécifiques s'exaspéraient par le contact journalier, qui s'affrontaient. Ce n'est pas que les Alsaciens ne reconnussent les qualités des Allemands : ils mesuraient au contraire, en parfaits connaisseurs, la puissance du Reich et leur courage, dans la lutte qu'ils entreprenaient contre lui, n'en était que plus admirable.

Mais l'Alsacien est réaliste : il voulait voir ce pourquoi il luttait. Se sachant abandonné de la France gouvernementale qui aidait même l'Allemagne à mater l'Alsace (depuis Voltaire, tous « les hommes de gauche » ont été favorables à la Prusse) il devint, avec la violence de sa race, *autonomiste*, pour ne pas être assimilé par l'Allemagne.

En 1914, l'Alsace était en pleine révolte contre le Reich et, lorsque la guerre éclata il y eut 60.000 engagements volontaires dans les armées françaises où tous ces Alsaciens retrouvèrent de nombreux compatriotes : lors de la mobilisation, l'armée française comptait, en effet, 160 officiers-généraux alsaciens-lorrains. Voilà pour l'Alsace.

En France, les partis au pouvoir, c'est-à-dire les partis de gauche, qui, jusqu'à l'arrivée de Clemenceau, c'est-à-dire jusqu'en 1917, avaient cru à la victoire de l'Allemagne, tirèrent immédiatement leur plan. Ils résolurent de « se débarrasser de l'Alsace », et cela pour des motifs qu'il est aisé de découvrir.

D'abord, nous l'avons dit, tout ce qui, en France, est anti-catholique est favorable à l'Allemagne, patrie du protestantisme, du rationalisme et du marxisme ; or la réunion de l'Alsace-Lorraine à la France demeurerait le signe de la défaite allemande. De plus, et c'est ce qui inquiétait davantage les partis de gauche, l'Alsace que l'on savait très particulariste aiderait au développement du régionalisme français et serait, au point de vue religieux, du plus mauvais exemple pour les autres provinces du fait qu'elle continuerait à jouir de libertés, objets de tous les vœux des catholiques.

Les gauches demandèrent donc d'abord qu'un plébiscite fut imposé à l'Alsace, plébiscite auquel devaient prendre part tous les habitants de l'Alsace nés depuis 1870, donc tous les fils des Allemands immigrés. On escomptait ainsi une très imposante minorité pour l'Allemagne, grâce à quoi la question d'Alsace demeurerait posée devant le monde et permettrait d'exploiter l'offensive anti-religieuse qui devait pousser l'Alsace croyante à se séparer de la France.

Si, devant l'enthousiasme alsacien, il fallut renoncer au plébiscite, les gauches ne renoncèrent pas à la persécution religieuse d'abord sournoise — mais d'autant plus efficace vu le caractère alsacien, — sous le bloc national, ensuite officielle, sous le cartel. Des hommes de grand talent, comme MM. Millerand et Alapetite, qui se succédèrent comme hauts commissaires de la République, tout en se rendant parfaitement compte du danger, ne purent rien ou presque rien pour l'écartier.

Il ne faut pas croire que les partis de gauche se contentèrent de travailler en Alsace à l'accomplissement de leur plan, ce fut dans toute la France et jusque dans nos colonies que la presse



de gauche reçut pour mot d'ordre de répéter que les Alsaciens ne voulant pas, entrer dans l'unité française, la France ne les y retiendrait pas de force.

\* \* \*

S'il est facile de comprendre pour quelles raisons les partis de gauche ont creusé, méthodiquement, un fossé entre la France et l'Alsace, on ne voit pas si nettement, au moins du premier coup d'œil, les raisons pour lesquelles certains partis de droite ont, eux aussi, mais très inconsciemment empressons-nous de le dire, poussé l'Alsace à l'autonomisme.

Les chefs des organisations catholiques sont, en France, des libéraux : on n'entreprendra pas ici d'expliquer leur plan d'action politique mais de le définir. Il est fort simple. Les lois laïques sont intangibles non pas en principe mais en pratique : autrement dit d'après eux, les catholiques qui ne forment en France qu'une minorité, ne peuvent en obtenir l'abrogation mais seulement l'application *libérale*.

Le général de Castelnuovo lui-même ne pense pas autrement. Si, pendant les années 26 et 27 les assemblées de la *Fédération catholique* acclamèrent les Bergey, les Donœur jurant, « sur les tombes des grands morts de la guerre pour la liberté » que les catholiques ne se laisseraient plus mettre hors la loi, c'est parce que le clergé paroissial, dont la majorité des membres avaient été prêtres-soldats, et les catholiques, anciens combattants, entraînaient leurs chefs. Peu à peu, ceux-ci reprirent la main et, pendant la dernière campagne électorale, tous les candidats catholiques admirent comme indiscutable le principe des lois laïques.

Les Alsaciens ne se firent jamais aucune illusion sur le programme des catholiques des autres provinces françaises : on s'était d'ailleurs chargé de leur ouvrir les yeux.

Au lendemain même des élections de 1919 qui introduisirent à la Chambre une majorité catholique, on leur fit comprendre que la plus grande faute que pourrait commettre cette dernière serait d'abroger les lois laïques, autrement dit « d'abuser de sa victoire », et que si, officiellement, cette majorité soutiendrait les libertés alsaciennes, il fallait que les catholiques d'Alsace reconnussent que trop d'intransigeance de leur part causerait, aux intérêts des catholiques du reste de la France, un grave dommage.

On comprendra donc que les Alsaciens se soient dits que, pour défendre leurs enfants de l'école laïque dont la France se meurt, comme le proclame unanimement le clergé paroissial, il leur fallait mener *seuls* le bon combat et se séparer des catholiques des autres provinces afin de ne pas se laisser contaminer par eux.

Raisonnement excessif, dira-t-on. En est-on si sûr? Comment, en effet, ces catholiques auxquels on disait : « vous pouvez, en conscience, admettre l'intangibilité des lois laïques » et voter pour des partisans de l'école laïque, auraient-ils soutenu énergiquement d'autres catholiques qui affirmaient qu'ils étaient prêts à tout sacrifier plutôt que d'admettre de pareils principes? De plus, le contact des catholiques des autres provinces ne devait-il pas diminuer la vigueur de résistance des Alsaciens?

En tout cas, on comprendra que les Alsaciens, repoussés par les partis de gauche au pouvoir et bien mollement défendus par les catholiques, voir même blâmés par eux pour leur intransigeance, se soient repliés sur eux-mêmes, retournant, souvent sans même s'en douter, à l'autonomisme.

Ce n'est pas que l'on veuille excuser ici les événements qui viennent de se dérouler en Alsace mais en expliquer les raisons. De plus, et on ne l'a pas assez fait remarquer, aucun candidat — qu'il fut autonomiste ou communiste — n'a même pas laissé percer la possibilité de se séparer de la France. Cela prouve donc qu'il eût été dangereux de le faire et que le peuple alsacien, dont il s'agissait de capter les suffrages, ne l'aurait pas admis. C'est d'ailleurs ainsi que des flanquants, ayant fait une enquête en Alsace, au moment des dernières élections, jugent du patriotisme alsacien.

Ceux qui ont manqué de sang-froid, ce sont les hommes politiques d'Alsace : sachant que les nationalistes allemands et les partis de gauche français voulaient pousser l'Alsace à l'autonomie, ils auraient dû avertir leurs compatriotes de ce danger, tout en leur affirmant que l'Alsace qui avait tenu en échec, pendant quarante-huit ans, l'empire allemand, était capable de venir à bout d'un parti, du reste méprisé de toute la France, et de rendre courage et fierté aux catholiques français, un peu déprimés par quarante ans de servitude.

\*\*\*

## La jeune fille au XVIII<sup>e</sup> siècle<sup>(1)</sup>

A côté du type traditionnel et si longtemps vrai de la jeune fille soumise aveuglément à la volonté de ses parents, toujours attachée à sa mère, ignorant presque tout de la vie, le XVIII<sup>e</sup> siècle en avait produit un autre extrêmement curieux, le type de la Précieuse. Une Précieuse, c'est d'abord une jeune fille ou une femme qui réclame le droit de vivre par l'intelligence. Elle n'admet plus qu'on la tienne éloignée des questions de morale, de politique, de littérature ou d'art. Elle a son mot à dire. D'ailleurs, il lui appartient d'affiner les manières et d'épurer la langue. Une Précieuse prétend aussi voir clair dans ses sentiments et dans ceux des autres. Elle subordonne sa sensibilité à son intelligence. On ne plaira à son cœur qu'après avoir satisfait son esprit. Elle n'aimera que si elle comprend ses raisons d'aimer. Elle veut rester maîtresse d'elle-même et repousse les passions qui ne sont que des abdications de la volonté. La Préciosité est une des plus fortes tentatives d'émancipation des femmes dans l'ordre moral ; et l'histoire du féminisme ne compte guère d'événement plus considérable. Les attaques de Molière et de Boileau ne doivent pas nous le faire oublier. Et, à ce propos, il y a, chez Molière, une contradiction qui ne me paraît pas avoir été relevée. D'un bout à l'autre de son théâtre, les enfants ont raison contre leurs parents. Partout, il nous montre la jeune fille menacée d'être la victime de l'égoïsme paternel ou maternel. Il sera donc favorable à la Préciosité qui, bien comprise, est une école de dignité morale et qui revendique pour les filles la liberté de choisir leur mari? Pas du tout! Les Précieuses n'ont pas eu d'ennemi plus implacable que lui. Cette contradiction vient de sa confiance très limitée dans l'intelligence féminine. Ce n'est pas au nom de l'intelligence qu'il proteste

(1) Conférence faite, cet hiver, dans une trentaine de villes françaises sous les auspices de la *Revue Française*. Nous devons à l'amitié et à la grande obligeance de M. Antoine REDIER de pouvoir en publier le texte en Belgique.

avec visites de

**Pèlerinages à Lourdes**

PARIS, BORDEAUX, PAU, BIARRITZ, CAUTERETS, GAVARNIE et LISIEUX

Départs : 3 et 24 juillet, 21 août, 11 septembre 1928.

S'adresser aux PÈLERINAGES EDGARD DUMOULIN, 147, BOULEVARD ADOLPHE MAX 147, BRUXELLES



contre les abus d'autorité des parents, c'est au nom de la raison naturelle. Il n'est pas naturel, par conséquent il n'est pas raisonnable, qu'on marie une jeune fille à un homme dont la figure, le caractère ou l'âge ne lui inspirent que de l'aversion. Mais, dès qu'une jeune fille, comme l'Armande des *Femmes savantes*, refuse de se laisser asservir aux lois d'un homme et se déclare sensible

... aux charmanes douceurs

*Que l'amour de l'étude épanche dans les cœurs,*

il l'accable de ses traits et s'efforce de la ridiculiser.

Il ne l'aurait pas fait cinquante ans plus tard. La Préciosité, reparue dans les dernières années du XVII<sup>e</sup> siècle, mais plus spirituelle, plus légère, plus fine, délestée du pédantisme dont l'avaient alourdi les contemporaines de M<sup>lle</sup> de Scudéry, régnera sur tout le XVIII<sup>e</sup> siècle, et la physionomie de la jeune fille n'en sera que plus séduisante. On pourrait croire que, dans une société si hardie et si emportée par la fièvre du plaisir, la jeune fille ne jouait aucun rôle. Mais, si effacée qu'elle soit, le dramaturge et le romancier la tirent toujours de son obscurité. C'est toujours autour d'elle et souvent à cause d'elle que se nouent leurs intrigues. Elle est la raison d'être, apparente ou réelle, des conflits qu'ils portent à la scène ou qu'ils développent dans leurs romans. Cette créature inachevée et mystérieuse est au centre des histoires, des drames ou des comédies. C'est pour l'obtenir qu'on se donne des coups d'épée, qu'on s'engage dans de périlleuses aventures, qu'on bouleverse des Etats ou simplement des familles. Puis, une société libertine recherche avec encore plus de plaisir le spectacle de la jeunesse innocente et ingénue. Enfin, ne nous exagérons pas la corruption des mœurs au XVIII<sup>e</sup> siècle. Sauf peut-être pendant quelques années de la Régence, elle ne s'est guère étendue hors d'une classe, en somme assez restreinte. Une grande partie de la noblesse et la bourgeoisie étaient restées très attachées aux vertus familiales; et toutes les questions intéressant l'éducation des filles y ont été débattues plus encore qu'elles ne l'avaient jamais été. Les uns, comme Jean-Jacques Rousseau et comme Restif de la Bretonne, s'opposent à son émancipation. Lorsque Jean-Jacques veut marier son Emile, il lui choisit une jeune fille, Sophie, robuste et saine, pourvue d'une solide éducation ménagère, à peu près sans instruction, mais bien pénétrée de sa mission qui est uniquement de plaire à l'homme et, au besoin, d'accepter ses injustices. Sophie est vertueuse. « Elle souffre avec patience les torts des autres et répare avec plaisir les siens. » Je n'insiste pas sur les paradoxes de Restif de la Bretonne qui interdirait d'apprendre à lire aux femmes, — ce que l'on comprendrait d'ailleurs, si elles n'avaient à lire que ses romans. Mais Montesquieu, Voltaire, même Diderot, à travers un certain nombre de contradictions, tendent à admettre l'égalité naturelle des deux sexes et réclament pour la jeune fille un enseignement plus complet et plus de libertés. Voyons d'abord ce qu'elle était dans la réalité; nous verrons ensuite quel portrait ses peintres nous ont laissé d'elle.

Au XVIII<sup>e</sup> siècle, comme au XVII<sup>e</sup>, la jeune fille bourgeoise est mieux traitée que la jeune fille noble. Son existence est moins brillante, mais plus sûre. Elle connaît la douceur et la chaleur du foyer domestique. Les Goncourt, dans leur très beau livre sur la *Femme au XVIII<sup>e</sup> siècle*, n'ont pas manqué de le noter. Ils se penchent sur des gravures d'après Chardin, le *Benedicite*, la *Toilette du matin*, la *Bonne Education*, la *Maîtresse d'école*, la *Mère laborieuse*: « C'est sa mère, écrivent-ils, qui lui fera joindre ses petites mains pour le *Benedicite*, avant de lui donner une assiette de soupe. C'est sa mère qui lui fera répéter son catéchisme et ses leçons. Les fillettes grandissent, modestes et retenues, dans une toilette où la coquetterie même est sobre; elles grandissent, portant sur la jupe ces outils du travail des femmes, des ciseaux et une pelote, comme le signe de leur vocation. On les voit croître en santé et en force, respirant le bonheur de leur âge auprès de cette mère qui les rapproche encore d'elle par la douce familiarité du tutoiement. » Lorsque l'adolescente savait bien son catéchisme, on la mettait au couvent, mais on lui choisissait une maison religieuse, « qui n'avait rien du faste ni de la vanité des maisons où les filles de la noblesse grandissaient dans l'impatience et l'appétit de la société qu'elles sentaient autour d'elles. » De ce passage au couvent la jeune fille gardait un fonds de piété, un goût de discipline. Quand elle rentrait dans sa famille, on la

formait pour les obligations du ménage et les plaisirs du monde. Sa vie se partageait entre les arts féminins et les travaux manuels. Les réunions étaient devenues plus nombreuses; les concerts se multipliaient. On ne la menait guère à l'Opéra avant vingt ans; mais elle sortait avec des amies; et on commençait à tenir compte de ses inclinations et de ses goûts, lorsque l'heure du mariage avait sonné. « La personnalité du prétendu, disent encore les Goncourt, son caractère étaient plus pesés, plus étudiés, plus analysés dans la bourgeoisie qu'ailleurs. » En effet; le mariage n'était pas pour la jeune bourgeoise ce qu'il était pour la jeune fille noble. Le mariage, qui la mettait sous la dépendance du mari, lui apportait plus de devoirs que de droits. Au contraire, il apportait à la jeune fille noble plus de droits que de devoirs. La jeune bourgeoise, qui se mariait, acceptait un maître; la jeune fille noble, un libérateur. Il la libérait de sa famille, où elle avait trouvé peu de tendresse, et des ennuyeuses contraintes où on la maintenait; il lui ouvrait le monde, les fêtes, des perspectives de plaisir. Dans la bourgeoisie, les deux époux doivent demeurer l'un près de l'autre; dans la haute société, ils peuvent vivre séparés par leur luxe même. Aussi le mariage bourgeois est-il considéré comme une chose sérieuse, et les parents comprennent que leur fille hésite devant ce grand engagement qui sera sa destinée.

L'éducation et la vie des jeunes filles nobles sont très différentes. Leur naissance n'a pas été une joie pour leurs parents qui tiennent surtout aux héritiers du nom. Elles ont été confiées à une nourrice; et des bras de la nourrice, on les a remises à une gouvernante. La petite fille est couverte de cadeaux; on lui donne des poupées de bois grandes comme elle; mais elle ne voit sa mère, elle ne descend dans l'appartement de sa mère qu'un instant, le matin, vers onze heures. Fénelon disait: « Je craindrais un couvent mondain encore plus que le monde même. » C'était dans un couvent très mondain, dont le séjour lui était plus agréable que celui de sa famille, qu'elle faisait toute son éducation. M. de Luppé, dans sa remarquable thèse: *les Jeunes Filles à la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle*, et M. Abensour, dans son ouvrage: *la Femme et le Féminisme avant la Révolution*, nous ont montré combien l'esprit religieux de ces couvents avait baissé et combien l'esprit du siècle les avait envahis. La présence des dames pensionnaires y était une cause perpétuelle de divertissements et faisait de quelques-uns d'entre eux un centre de galanterie. On y jouait tragédies, comédies et opéras. Pendant le Carnaval, on y donnait des bals où les religieuses figuraient les hommes et leurs élèves, les femmes. La jeune fille de la noblesse n'était pas, en général, aussi moralement armée que la jeune bourgeoise.

Dès sa sortie du couvent, on la mariait, — quand on ne la mariait pas au couvent même à peine âgée de treize ou quatorze ans! Elle n'avait jamais vu son prétendant. Voltaire, les philosophes, toutes les femmes de lettres, s'élevaient contre cet usage qui réduisait les Françaises à une condition aussi pénible que celle des Turques. Jean-Jacques lui-même, protestait par la bouche de Saint-Preux. « Le lien conjugal, s'écriait l'amant de Julie, n'est-il pas le plus libre et le plus sacré des engagements? Oui, toutes les lois qui le gênent sont injustes; tous les pères qui l'osent former ou rompre sont des tyrans. » Mais Saint-Preux et Jean-Jacques s'expriment en bourgeois. Pour la société aristocratique, le mariage n'était qu'une association d'intérêts où l'amour non seulement était inutile, mais risquait d'être ridicule. Dans ses *Souvenirs*, la marquise de la Tour du Pin nous a raconté comment elle s'était mariée. Sa mère était morte; son père, remarié, l'avait abandonnée à sa grand-mère, une vieille dame acariâtre, mais qui pourtant désirait la laisser libre de choisir son mari. On lui parle d'Adrien de Laval: elle l'eût accepté si le grand-père du jeune homme n'avait, sur ces entrefaites, préféré une autre jeune fille. « Je le regrettais, dit-elle, à cause du nom. » On lui parle du vicomte de Fleury. Elle le refuse parce qu'il était de la branche cadette d'une maison sans grand lustre. On lui parle d'Espérance de l'Aigle. Elle le connaît; enfant, elle a joué avec lui; il est très bon; le parti semble avantageux: elle le refuse, le nom ne lui paraissant pas assez reluisant. Elle n'a en tête que le marquis de la Tour du Pin, qu'elle ne connaît pas, et qu'on lui a représenté petit, laid et joueur comme les cartes. Voilà donc une jeune fille libre de son choix. Elle ne demande pas même à voir ceux qui prétendent à sa main. Il ne lui vient pas à l'esprit qu'on se marie pour autre chose que pour profiter des prérogatives attachées à la condition d'épouse. Enfin, on lui propose le marquis; et sa grand-mère s'étonne de sa décision rapide. M. de la Tour du Pin,



agréé, ne devait voir sa fiancée qu'après la signature du contrat. Mais la fiancée s'arrangea pour le voir avant. « Je me mis derrière un rideau et je le vis descendre d'un fort joli cabriolet attelé d'un beau cheval gris très fougueux. Si on veut bien se souvenir que je n'avais pas encore dix-sept ans, on concevra que cette arrivée me plut davantage que s'il lui fut venu dans un bon carrosse, escorté de son laquais qui lui eût présenté le bras pour en sortir. En deux sauts, il fut au haut de l'escalier. Il était en costume du matin fort soigné : un frac noir ou gris fer très foncé, un col militaire et un chapeau de même, chapeau porté presque exclusivement par les colonels, parce qu'il était de très bon air d'afficher ce grade élevé avec un visage jeune. Je ne le trouvai pas laid comme on me l'avait annoncé. Sa tournure assurée, son air décidé me plurent au premier coup d'œil. » Enfin arrive le jour de la signature. Il n'était pas d'usage que la demoiselle assistât à la lecture de cet acte préparatoire, que signaient seuls les parents et les notaires. Quand ceux-ci étaient sortis, on la faisait entrer. « Ma grand-mère vint à la porte me prendre par la main et je traversai le salon plus morte que vive. Je sentais tous les regards fixés sur moi, et surtout ceux de mon *haut et puissant seigneur futur époux*, comme on l'avait nommé vingt fois de suite en lisant les articles. »

Le mariage ainsi préparé ou bâclé, on le célébrait avec une pompe et un luxe incroyables. Au sortir de l'église, — pour n'en donner qu'un exemple, — un valet de chambre remettait à la mariée une grande corbeille remplie de nœuds d'épée, de dragonnes, d'éventails, de cordons de chapeaux d'évêque vert et or, destinés à être distribués aux assistants. « Cet usage, dit la marquise, était fort dispendieux : les nœuds d'épée, faits des plus beaux rubans, coûtaient vingt-cinq ou trente francs pièce; les dragonnes militaires en or, ainsi que les cordons de chapeaux d'évêque, auxquels on joignait les glands de ceinture, cinquante francs; et les éventails de femmes, de vingt-cinq à cent francs. » C'est bien là tout un côté du XVIII<sup>e</sup> siècle : un manque de sérieux sous une amabilité et une générosité charmantes.

Tels étaient les deux types d'éducation féminines que nous rencontrons au XVIII<sup>e</sup> siècle. Les jeunes filles que le théâtre et le roman nous présenteront, participeront de l'un et de l'autre. Elles tiendront à la fois de la bourgeoisie par la liberté qu'elles auront de se marier à leur gré et de la noblesse par leur affinement et leur coquetterie. Le peintre Greuze, bien qu'il les ait faites plus mièvres qu'elles ne l'étaient, n'en a pas moins fixé quelques-uns de leurs traits. Je songe à la *Jeune Fille qui pleure son oiseau mort*, à la description enthousiaste de Diderot et aux commentaires qui l'accompagnent : « Elle est de face, dit-il, sa tête est appuyée sur sa main gauche; l'oiseau mort est posé sur le bord supérieur de la cage, la tête pendante, les ailes traînantes, les pattes en l'air. Comme elle est naturellement placée! Que sa tête est belle! Qu'elle est élégamment coiffée! Que son visage a d'expression! Sa douleur est profonde; elle est à son malheur; elle y est tout entière. O la belle main! Tout enchante en elle, jusqu'à son ajustement. On dit : Délicieux! Si on s'y arrête ou qu'on y revient, on s'écrie : Délicieux! Délicieux! Et bientôt, Diderot avec son impétuosité et son imagination fougueuse, s'adresse à cette peinture : « Petite, votre douleur est bien profonde, bien réfléchie. Que signifie cet air rêveur et mélancolique? Quoi, pour un oiseau?... Ça, petite, ouvrez-moi votre cœur, parlez-moi vrai. Est-ce bien la mort de cet oiseau qui vous retire si fortement et si tristement en vous-même? Vous baissez les yeux; vous ne répondez pas; vos pleurs sont prêts à couler... Eh bien, je le conçois, il vous aimait, il vous le jurait, il vous le jurait depuis longtemps... Ah! j'entends, cet oiseau, c'est lui qui vous l'avait donné. Eh bien, on en retrouvera un autre aussi beau. Mais vos yeux se fixent sur moi et s'affligent... Parlez... Et si la mort de cet oiseau n'était que le présage... Que ferai-je? » Quelle folie! Ne craignez rien; cela ne sera pas.

Cette page de Diderot est marquée au bon coin du XVIII<sup>e</sup> siècle. Le XVII<sup>e</sup> avait nettement subordonné la sensibilité à la raison. Le XVIII<sup>e</sup> en fit la qualité maîtresse. Le XVII<sup>e</sup> avait été profondément chrétien, et l'on peut dire que le sentiment de dignité morale si remarquable chez les héroïnes de Corneille, les Précieuses et les jeunes filles de Racine était d'essence chrétienne. Le XVIII<sup>e</sup> au contraire, fut, dans ses directions générales, opposé au christianisme. A ses yeux, la nature est bonne et tout ce qui vient d'elle

revêt comme un caractère sacré. Les inclinations naturelles vont au bien, d'une pente irrésistible; l'émotion est le signe de la vertu. Au XVII<sup>e</sup> siècle, on met une sorte de pudeur et d'honneur à contenir sa sensibilité, à en maîtriser les élans. Au XVIII<sup>e</sup>, on met sa gloire à s'y abandonner. La vertu ne consiste plus à se conformer au devoir et à essayer de se surpasser dans l'accomplissement des actes où, jusqu'ici, les hommes l'avaient reconnue. La vertu, c'est d'étaler sa sensibilité, d'en jouir jusqu'aux larmes, de se répandre en effusions, de s'y complaire, de s'y attarder, de s'y oublier, si tant est qu'on puisse s'oublier dans des satisfactions aussi débordantes d'amour-propre.

En même temps qu'on est sensible, on est spirituel. Cette jeune fille de Greuze qui s'afflige sur son oiseau mort a une grâce ingénue qui n'est pas sans malice. L'oiseau n'est qu'un léger symbole. Diderot ne s'y est pas trompé : elle vous fait entendre par là qu'elle craint pour son amour. Ses appréhensions, son chagrin n'empêchent point sa spirituelle coquetterie. Les ingénues de Molière étaient plus redoutables que ses coquettes, mais elles n'avaient guère d'esprit. Le XVIII<sup>e</sup> siècle a fondu la coquetterie et l'ingénuité.

\*\*\*

La sensibilité et l'esprit, l'ingénuité et la coquetterie : vous avez là toutes les nuances, toutes les touches dont les peintres de la jeune fille vont composer ses portraits. Je dis : les peintres, je devrais dire : le peintre, car c'est surtout à Marivaux que revient l'honneur d'avoir mis à la scène et dans le roman ce type vraiment nouveau. Au théâtre, on le sait, Marivaux a rompu avec tout réalisme extérieur. Le monde où il nous introduit n'est pas tout à fait le même que celui où nous vivons. Les jeunes filles peuvent toujours y choisir leur mari. Leurs soubrettes et les valets de leurs soupirants ne ressemblent ni aux Martine et aux Dorine des *Femmes savantes* et du *Tartufe*, ni aux Scapins des *Fourberies*. Ils ont presque autant d'esprit que leurs maîtres et leurs maîtresses, et le même genre d'esprit. C'est ce qui permettra au maître de déguiser son valet dans ses propres vêtements et à la maîtresse de se faire remplacer par sa soubrette. Ces substitutions, qui nous paraîtraient ailleurs très malséantes, nous semblent dans ce monde presque naturelles. Marivaux place ses personnages en dehors de la vie courante dont il n'écarte les circonstances ordinaires que pour mieux étudier les mouvements de leur cœur et l'éveil de leurs sentiments. C'est là son art et son domaine réservé; c'est par là qu'il se distingue de ses prédécesseurs.

Mais il ne ferme pas les yeux aux travers de son temps et, tout psychologue qu'il soit, il ne craint pas de faire le moraliste lorsqu'il s'agit de la condition des jeunes filles. Il a essayé de convaincre les mères que rien n'était plus mauvais pour leurs filles que la solitude qui les attendait sous le toit familial et les contraintes auxquelles on les soumettait. « Quand ma mère me parle, dit l'Angélique de l'*Ecole des Mères*, je n'ai plus d'esprit. Cependant, je sais que j'en ai assurément (toutes les ingénues du XVIII<sup>e</sup> siècle savent qu'elles en ont, et beaucoup) et j'en aurais davantage si elle l'avait voulu; mais n'être jamais avec elle, n'entendre que des préceptes qui vous lassent, ne faire que des lectures qui m'ennuient, est-ce là le moyen d'avoir de l'esprit? » Elle se plaint qu'on néglige ses ajustements; elle reproche à sa mère de ne pas la mettre en valeur. « Ma mère appelle cela un habit modeste : il n'y a donc de la modestie nulle part qu'ici, car je ne vois que moi d'enveloppée comme cela. Je ne porte point de rubans, mais qu'est-ce que ma mère y gagne? Que je suis émue quand j'en aperçois... Serait-ce de même si j'avais joui d'une liberté honnête? Aussi quand je serai ma maîtresse, laissez-moi faire va!... »

En face de cette autorité froide, hautaine, Marivaux nous donnait l'exemple de l'autorité maternelle telle qu'il la concevait et la souhaitait : affectueuse, persuasive, indulgente sans faiblesse, vigilante sans tracasseries, obtenant tout de la reconnaissance et de la confiance patiemment méritées. Et il a écrit une de ses pièces les plus charmantes : la *Mère confidente*. Angélique, une autre Angélique, très mal conseillée par sa soubrette, a rencontré dans les allées d'un parc un jeune homme, Dorante, qui l'a saluée, et qui a engagé conversation. Sa mère, M<sup>me</sup> Argante, inquiète, soupçonne une intrigue; elle agit alors avec autant d'adresse que de tendresse. « Te voici, dit-elle à sa fille, dans un âge raisonnable, mais où tu auras besoin de mes conseils et de mon expérience. Te rappelles-tu l'entretien que nous eûmes l'autre jour et cette douceur que nous nous figurions toutes deux

\*\*\*\*



à vivre dans la plus intime confiance sans avoir de secrets l'une pour l'autre ; t'en souviens-tu ? Fais-moi ta confidente. — Vous, la confidente de votre fille ? — Ce n'est point ta mère qui veut être ta confidente, c'est ton amie. — D'accord ; mais mon amie redira tout à ma mère. — Enfin, elle se laisse persuader et raconte à sa mère son aventure avec Dorante. « Hélas ! ma fille, vois ce que tu as fait : te sentirais-tu capable de tromper ta mère, de voir à son insu un jeune étourdi, de courir les risques de son indiscrétion et de sa vanité ?... » — « Je pourrais bien avoir tort ; voilà des réflexions que je n'ai jamais faites. Ah ! ma chère mère, ma chère amie, vous m'ouvrez les yeux, vous me couvrez de confusion... Elle est sincère, mais, en dépit de ses résolutions, poussée par sa soubrette, elle est amenée à un nouveau rendez-vous. M<sup>me</sup> Argante, qui a deviné sa faiblesse, l'interroge doucement et en obtint l'aveu. En même temps, elle a l'intuition que le cœur de sa fille est bien pris et qu'il ne s'agit pas d'un simple caprice. Alors, sous un déguisement, elle vient trouver Dorante : « Vous êtes, m'a-t-on assuré, lui dit-elle, un honnête homme. Pouvez-vous être content de votre cœur ? Et supposons que cette jeune fille vous aime, le méritiez-vous ? » Dorante, vaincu par ces reproches, promet de s'éloigner, M<sup>me</sup> Argante, après être restée quelques moments silencieuse et rêveuse, appelle sa fille : « Ma fille, lui dit-elle, je vous permets d'aimer Dorante. » C'est très joli, mais aussi très romanesque. Retenons seulement que Marivaux conseillait aux mères de se faire les amies de leurs filles. Je ne pense pas que, de son temps, son conseil ait été très suivi.

Ces Angéliques ne sont que des ingénues, pétries d'esprit et de malice, mais dans des pièces où le principal rôle revient à la mère. Voici la vraie jeune fille de Marivaux, sa plus heureuse création, la Silvia des *Jeux de l'Amour et du Hasard*. Silvia n'a plus sa mère, et son père est un excellent homme qui ne veut que le bonheur de sa fille. Elle ne répugne point à se marier. Sur ce chapitre, elle est aussi raisonnable que l'Henriette de Molière, mais avec une finesse, un esprit, une fantaisie précieuse qu'on n'a jamais connus dans la maison de Chrysale et de Philaminte. Silvia ne tient chez son futur ni à la bonne mine ni à la beauté. « Ce sont là, dit-elle, des agréments superflus. Dans le mariage, on a plus souvent affaire à l'homme raisonnable qu'à l'aimable homme ; je ne lui demande qu'un bon caractère et cela est plus difficile à trouver qu'on ne pense. » Or son père lui annonce que le fils d'un de ses amis arrive pour l'épouser. Elle ne le connaît pas et veut le bien connaître avant de consentir. Mais quel moyen prendre ? Le jeune homme qui fait la cour ne se montre pas plus tel qu'il est que la jeune fille à qui il la fait.

Dans une pièce de M. Brieux, les *Trois Filles de M. Dupont*, on met en présence un jeune homme et une jeune fille qu'on désire marier et qui le savent. — Aimez-vous le monde ? dit la jeune fille. — Non, dit le jeune homme, et vous ? — Moi non plus. — Aimez-vous Wagner, Mademoiselle ? — Beaucoup. — Moi, je l'adore. — Quel génie, n'est-ce pas ? — Il est le seul musicien ! — Le plus grand ! — Non pas, le seul ! — Le seul, en effet : je vois avec plaisir que nous avons les mêmes goûts artistiques. Or, il y en a au moins un des deux qui aime le monde à la folie et au moins un des deux qui ne comprend rien à Wagner. — ce qui n'est pas un crime. Ce genre de duos existe depuis les temps les plus reculés. Silvia ne tient pas du tout à y jouer sa partie. Et il lui vient une idée qu'elle soumet à son père. Sa soubrette prendrait sa place et elle prendrait la place de sa soubrette pour pouvoir ainsi examiner Dorante sans qu'il s'en doutât. Le père sourit et consent. Il consent d'autant plus aisément qu'il a reçu une lettre de son ami qui lui dit : « Mon fils m'a prié de lui permettre de n'arriver chez vous que sous la figure de son valet qui, de son côté, fera le personnage de son maître. Il sait combien l'engagement qu'il va prendre est sérieux ; il espère, sous ce déguisement de peu de durée, saisir quelques traits du caractère de notre future et la mieux connaître pour se régler ensuite sur ce qu'il doit faire, suivant la liberté que nous sommes convenus de leur laisser. »

La comédie s'engage sur ce double quiproquo. Silvia est d'abord étonnée et charmée, dans son rôle de soubrette, de trouver un valet si honnête homme. — Va, je te souhaite de bon cœur une meilleure situation que la tienne et je voudrais y contribuer ; la fortune a tort avec toi. — Ma foi, répond le faux valet, l'amour a plus tort que la fortune ; j'aimerais mieux qu'il me fût permis de te demander ton cœur que d'avoir tous les biens de ce monde. Ce ne sont encore là que badinages. Mais quand Silvia approche le faux Dorante et les compare, elle se sent mécontente d'elle-

même, sans savoir pourquoi, et s'en prend à sa soubrette qui, elle, trouve ce Dorante-là tout à fait de son goût et attribue l'antipathie de sa maîtresse aux racontars du valet. Silvia s'irrite et défend le valet avec une vivacité singulière. Quand à Dorante, il ne se trompe pas sur le sentiment qu'il éprouve : il est sincèrement épris. La tendresse qu'il manifeste à la jeune fille, les plantaneries du père qui suit le jeu d'un œil amusé la jettent dans un cruel désarroi : « Ah ! que j'ai le cœur serré ! Je ne sais ce qui se mêle à l'embarras où je me trouve : toute cette aventure m'afflige, je me défie de tous ces visages ; je ne suis contente de personne, je ne le suis pas de moi-même. » Comme elle voudrait que ce Dorante, cet étrange valet si supérieur à son maître, et ce maître fussent partis ! Et le voici encore, lui, le valet. « Ah ! je te cherchais, Lisette. — Ce n'était pas la peine de me trouver, car je te fuis, moi. — Arrête, Lisette, j'ai à te parler et pour la dernière fois : il s'agit d'une chose de conséquence, qui regarde tes maîtres. — Va la dire à eux-mêmes. Je ne te vois jamais que tu ne me chagrines. Laisse-moi. — Je t'en offre autant, mais écoute-moi, te dis-je. Tu vas voir les choses bien changer de face par ce que je vais te dire. — Eh bien parle donc, je t'écoute ; puisqu'il est arrêté que ma complaisance pour toi sera éternelle. — Me promets-tu le secret ? — Je n'ai jamais trahi personne. — Tu m'as vu dans de grands mouvements ; je n'ai pu me défendre de t'aimer. — Nous y voilà : je me défendrai bien de t'entendre, moi ; adieu ! — Reste ! Ce n'est plus Bourguignon qui te parle. — Et qui donc es-tu ? — Ah ! Lisette, c'est ici que tu vas juger des peines qu'a dû ressentir mon cœur. — Ce n'est pas à ton cœur que je parle, c'est à toi. — Sache que celui qui est avec ta maîtresse n'est pas celui qu'on pense. — Qui donc est-il ? — Un valet. — Après ? — C'est moi qui suis Dorante ! — Ah ! dit à part Silvia, ah ! je vois clair dans mon cœur ! » Mais, maintenant qu'elle est heureuse et tranquille, que va-t-elle faire ? Ne devrait-elle pas rassurer Dorante comme Dorante l'a rassurée ? Ne devrait-elle pas répondre à son aveu par un aveu semblable et lui dire : « Vous êtes Dorante ! Ah ! j'avais bien besoin que vous fussiez Dorante, car je suis Silvia ! » Non ! La jeune fille de Marivaux préfère continuer l'épreuve, maintenant qu'elle peut être mutine et coquette sans danger. Sur tout, elle n'est pas fâchée de savoir jusqu'à quel point elle est aimée et si Dorante eût épousé soubrette. « Ah ! Monsieur, reprend-elle, votre situation est neuve assurément et je vous fais d'abord mes excuses de tout ce que mes discours ont pu avoir d'irrégulier dans nos entretiens. — Tais-toi, Lisette, tes excuses me chagrinent ; elles ne me la rendent que plus douloureuse. — Silvia se fait un plaisir de le laisser dans son ignorance. L'amour triomphera chez Dorante. Dorante bravera le préjugé. » Je t'adore, je te respecte, finira-t-il par lui dire : il n'est ni rang, ni naissance, ni fortune, qui ne disparaisse devant une âme comme la tienne. J'aurais honte que mon orgueil tint encore contre toi, et mon cœur et ma main t'appartiennent. — Silvia n'a plus rien à désirer, sa victoire est complète. — Enfin, j'en suis venue à bout ! Vous, vous ne changerez jamais ?

Après cet élan de fierté satisfaite, et cette question plus timide — et si charmante ! — voici l'aveu de sa ruse et de son amour : « Oui, Dorante, je suis Silvia ! Après cela je n'ai plus rien à vous dire ; vous m'aimez, je n'en sautais douter. Vous m'épousiez malgré ce que vous êtes, malgré la colère d'un père, malgré votre fortune. Mais, à votre tour, jugez de mes sentiments pour vous, jugez du cas que j'ai fait de votre cœur par la délicatesse avec laquelle j'ai tâché de l'acquiescer. »

Je ne connais pas de meilleur exemple de ce que je vous ai dit de la jeune fille au XVIII<sup>e</sup> siècle. Le mot de Silvia, lorsqu'elle apprend le subterfuge de Dorante, ce mot profond : « Ah ! je vois clair dans mon cœur », est bien révélateur de cette sensibilité du siècle. Elle voit clair dans son cœur ! Elle y voit qu'elle aime Dorante et son cœur ne pouvait se tromper. Son cœur avait deviné la ruse avant qu'elle lui fût découverte, parce que le cœur, le sentiment, la sensibilité ne s'abusent jamais. Dangereuse théorie ! Oubliez un instant l'idée du valet qui nous est si désagréable, et dont je regrette, pour sa délicatesse, que Marivaux ait fait un pareil usage. Le cœur est-il toujours sûr d'aller droit à celui qui le mérite ? Je sais qu'entre son amour, qu'elle n'osait pas s'avouer, et son honneur, Silvia n'eût pas hésité. Mais enfin, si tout finit bien, nous avons un instant côtoyé le drame. Ce drame, le dix-huitième siècle ne veut pas le voir ; et Silvia, comme tout son siècle, est convaincue que le cœur a plus de lumières que la raison, plus de sagesse réelle que la sagesse. Sa sensibilité ne fait aucunement tort à son esprit. De l'esprit ; elle en a jusqu'au bout des ongles.



Il faut voir avec quelle adresse, avec quelle maîtrise, elle amène Dorante à lui demander de l'épouser. Quelle coquetterie savante elle déploie, et quelle science du cœur humain! Elle est bien d'une époque où la femme règne par le salon dans l'Etat et sur les Lettres. Marivaux écrit pour elle.

\*\*\*

Autant il néglige le réalisme extérieur dans son théâtre, autant il le recherche dans ses romans. Sur la même ligne que Silvia, il faut mettre l'héroïne de son plus grand roman : Marianne. Le sujet en est assez romanesque, mais il n'est pas traité romanesquement. Un carrosse qui allait à Bordeaux est attaqué par des voleurs; tous les voyageurs sont tués, sauf un qui s'enfuit épouvanté et dont on n'entendra jamais parler, et une petite fille de deux ans environ, dont on ne saura jamais quels étaient les parents. Le curé du bourg voisin la recueille et sa sœur l'élève comme si elle avait été sa fille. Elle avait atteint ses quinze ans quand le curé apprit qu'un de ses parents, dont sa sœur et lui devaient hériter et qui habitait Paris, était au plus mal et demandait à les voir. La sœur part, emmenant avec elle Marianne. Lorsqu'elles arrivent, le parent était mort et enterré. On leur signifie bientôt qu'il n'y a pas un sou à espérer de la succession. La vieille demoiselle s'altère de chagrin; elle reçoit la nouvelle que son frère est mort, et elle meurt à son tour. Marianne se trouve seule à Paris. Le roman, c'est l'histoire de ses aventures. Disons immédiatement qu'après bien des traverses et des épreuves, elle fera un beau mariage. Mais comment y est-elle parvenue sans payer le moindre tribut aux vices et aux tentations qu'elle assésent? Quelle a été sa force? Tout l'intérêt du roman est là, — dans la curieuse philosophie de Marivaux.

La force, la vertu de Marianne, c'est sa coquetterie, et jamais on ne fit de la coquetterie féminine une apologie aussi vivante. La coquetterie bien comprise exige d'abord une grande modestie, si l'on entend par modestie, comme l'étymologie le veut, la connaissance exacte de ses limites. La coquette doit savoir de façon très précise ce qu'elle peut et aussi ce qu'elle est en droit d'attendre; et elle restera toujours assez maîtresse d'elle-même pour en juger. Marianne a d'excellents raisons de suspecter le désintéressement de son premier bienfaiteur, qui est un Tartufe; mais, comme elle est très sûre d'elle-même, les présents qu'il lui envoie sont les bienvenus, songez! Une très belle robe, au moment où elle était réduite au dénuement complet. La vue de cette robe la fait trembler d'émotion; mais elle ne perd pas la tête.

Comme le jour où elle met cette robe est un dimanche, elle court à l'église. « Quelle fête, dit-elle, c'est la première fois que j'allais jouir un peu du mérite de ma petite figure. J'étais tout émue du plaisir de penser à ce qui allait m'en arriver; j'en perdais presque haleine, car j'étais sûre du succès et ma vanité voyait venir d'avance les regards qu'on allait jeter sur moi. » Je ne crois pas qu'on ait jamais noté plus finement tous les mouvements, les petits calculs, les subtils manèges de la coquetterie.

Mais cette coquetterie implique, en même temps qu'une attention toujours en éveil, un très vif sentiment des convenances, du goût et de l'esprit. Dans les circonstances les plus critiques, Marianne aura toujours l'œil à ce qui se passe, à ce qu'on pense autour d'elle; elle surveillera toujours l'effet que produit sa beauté et saura quelle expression, noble ou enjouée, sérieuse ou piquante il lui sied d'avoir. Elle ne joue pas la comédie; elle joue son jeu, tout simplement. Sans fortune, sans appui naturel sans nom, elle est dans l'obligation de plaire. Si peut-être elle s'attarde trop volontiers, — disons en virtuose, — aux tactiques ingénieuses et même aux petites vanités qui ne sont pas toutes innocentes, du moins, — c'est encore un effet de la coquetterie telle que Marivaux l'entend, — elle a horreur de la vulgarité et de la bassesse. Sa coquetterie n'est souvent que la forme la plus gracieuse et la plus souriante de la dignité. Elle exige des égards. Demoiselle de magasin, elle tient à distance les compagnes mal dégrossies qu'elle est forcée de subir. Elle accepte la charité, mais discrète, et la reçoit un peu comme une princesse en exil. Les sentiers qu'elle suit ont des tournants dangereux où le moindre faux-pas entraîne souvent une chute mortelle. Mais ce n'est pas elle qui les a choisis de gaité de cœur. Elle reste honnête. Son goût la sauve de toute grave compromission. Elle parle de son honneur; elle ne parle pas souvent de la vertu, mais elle parle

très souvent de la décence. Et cette décence, c'est la suprême coquetterie de l'âme.

La première fois qu'elle est introduite dans une société de beaux esprits, elle jouit délicieusement de leur conversation. « Ils ne disaient rien que de convenable, rien qui ne fût d'un commerce doux, facile et gai : je m'étais figuré le monde plein de petites règles frivoles et de petites finesses polies, plein de bagatelles graves et importantes, difficiles à apprendre et qu'il fallait savoir sous peine d'être ridicule, toutes ridicules qu'elles sont elles-mêmes. Et point du tout : il n'y avait rien ici qui ressemblât à ce que j'avais pensé, rien qui me fit craindre de parler. Ils me mettaient à mon aise; et moi qui m'imaginai qu'il y avait tant de mystère dans la politesse des gens du monde, et qui l'avais regardée comme une science qui m'était totalement inconnue, j'étais bien surprise de voir qu'il n'y avait rien de particulier dans la leur, rien qui me fût si étranger, mais seulement quelque chose de liant, d'obligeant et d'aimable. » Je vous cite ce passage, car il nous donne mieux que tout autre l'impression de la vie de société au XVIII<sup>e</sup> siècle. La jeune Marianne, élevée dans un presbytère de campagne, s'y trouve aussi à l'aise que si elle y avait longtemps vécu et elle en sent presque immédiatement le charme et la douceur.

Mais il y a des moments où il ne sert à rien de plaire, où l'on se sent abandonné du monde entier. Dans un de ces moments-là, Marianne est soutenue par un bon religieux qui lui rappelle qu'il faut espérer en Dieu. Soutenue, oui, mais si tristement! « Une âme de dix-huit ans, dit-elle, croit tout perdu, tout désespéré quand on lui dit qu'il n'y a plus que Dieu qui lui reste : c'est une idée grave et sérieuse qui effarouche sa petite confiance. A cet âge, on ne se fie guère qu'à ce qu'on voit, on ne connaît guère que les choses de la terre. » En s'en allant, elle passe devant la chapelle d'un couvent. Elle entre, s'agenouille dans un confessionnal, éclate en sanglots : « Que fais-je sur la terre? Mon Dieu qui m'y avez mise, secourez-moi. » Le secours lui vient sous la forme d'une dame qui n'est autre que la mère de celui qu'elle aime et dont elle sera un jour la fille aimante. Je me plais à relever ces quelques lignes qui complètent heureusement son caractère de Marianne.

Cette coquetterie intelligente, spirituelle, pleine de goût, de sensibilité et de préciosité dont Marivaux et le XVIII<sup>e</sup> siècle ont fait une vertu, nous la retrouverons jusqu'à la fin du siècle, jusqu'en pleine Révolution. Tout à coup, ces jolies créatures, enchantées des hommages qui naissent sous leurs pas, assisteront à l'écroulement de leur monde. Des mains brutales s'abattraient sur elles, des maîtres d'un jour, mais d'un jour de colère, les pousseront vers la prison et l'échafaud. Leur grâce coquette illuminera les sombres couloirs de Saint-Lazare. André Chénier immortalisera une de ces jeunes Silvia ou de ces jeunes Marianne, dans son poème de la *Jeune Captive* :

*Mon beau voyage encore est si loin de sa fin!  
Je pars, et des ormeaux qui bordent le chemin  
J'ai passé les premiers à peine.  
Au banquet de la vie à peine commencé,  
Un instant seulement mes lèvres ont pressé  
La coupe en mes mains trop pleine...*

*Je n'ai vu luire encor que les feux du matin  
Je veux achever ma journée...*

Dernière plainte de cette jeune fille que je vous ai montrée dans le tableau de Greuze, dans les comédies et le roman de Marivaux. Elle ne s'afflige plus sur son oiseau mort. Ce qu'elle craint, ce n'est plus la pauvreté, ni la solitude, ni les froissements de la vanité ou les blessures du cœur. Mais jusque dans ses plaintes, elle garde son esprit, et si elle s'adressait à Dieu, elle voudrait lui plaire...

ANDRÉ BELLESSORT.

#### AVIS

Il ne sera plus donné suite aux demandes d'envoi d'exemplaires de la « Revue catholique des Idées et des Faits » non accompagnées du coût des numéros demandés.



## Jules Le Jeune

C'est la vie d'un grand Belge et d'un grand homme de bien que nous raconte M<sup>lle</sup> Maria Biermé, et son livre sur *Jules Le Jeune* propose à tous un magnifique exemple de dévouement à l'humanité.

Que de bien opéré par lui! Quelle incroyable fécondité dans tous les domaines de la bienfaisance! Le Jeune fut un Vincent de Paul laïque, et encore ce dernier qualificatif ne convient qu'à moitié, car il ne se contentait pas d'une philanthropie purement humanitaire, mais sa générosité s'inspirait de la vraie charité chrétienne. Peut-être M<sup>lle</sup> Biermé n'a-t-elle pas assez insisté sur la source religieuse qui alimentait son infatigable dévouement aux misères physiques et morales de l'humanité. Ce n'est que vers la fin du livre qu'on apprend que ce « grand humain », comme l'appelait Edmond Picard, était aussi un grand chrétien.

Les hautes charges qu'il a remplies dans la magistrature et dans la politique lui ont permis d'étendre ses initiatives à des domaines toujours nouveaux et toujours plus vastes. Il a été de ces fontaines dont parle Bossuet, qui ne sont élevées que pour mieux répandre leurs eaux.

Sa charité avait cette qualité si précieuse d'être intelligente. Elle ne se contentait pas de remédier aux misères existantes, mais elle suscitait les mesures préventives les plus efficaces pour tuer le mal dans sa source.

M<sup>lle</sup> Biermé fait l'énumération éloquentes des projets de loi dont il fut l'initiateur, que son influence réussit à faire adopter, et dont les heureux effets se sont développés encore après lui dans la législation belge et étrangère.

Avec un tel bilan de bonnes œuvres, après une vie si bien remplie, Jules Le Jeune pouvait se présenter avec confiance devant son Souverain Juge, pour entendre la sentence divine réservée aux bénis du Père qui ont pratiqué la charité sous toutes ses formes.

On a si souvent parlé de la bonté de Le Jeune, qu'il finissait par être agacé lui-même du rappel continu de cette qualité, qu'il possédait certes à un très haut degré, mais qu'on avait le tort d'exalter comme s'il n'en avait pas d'autres. De fait, les profanes étaient tentés de mépriser son œuvre de bonté; ce ministre de la justice leur paraissait plutôt un Ministre de la miséricorde, uniquement préoccupé de l'amélioration du sort des détenus. N'allait-il pas, par trop de douceur, encourager le crime, et les innocents ne seraient-ils pas les premières victimes de cette clémence exagérée?

M<sup>lle</sup> Biermé n'a pas de peine à faire justice de cette légende. Elle montre que, si pour une première faute Le Jeune avait une indulgence qu'on peut appeler paternelle, ce n'était pas simple bonté d'âme s'attendrissant sur le coupable, mais c'était une intelligente compréhension de la psychologie du criminel. Il l'aidait par là à se relever et à se réhabiliter, alors que la punition implacablement appliquée l'aurait rendu inapte à jamais reprendre rang dans la société.

D'autre part, M<sup>lle</sup> Biermé fait ressortir combien le promoteur de la libération conditionnelle renforçait la sévérité de la justice pour les malheureux qui auraient récidivé. L'expérience prouva que le Ministre de la Justice ne s'était pas trompé dans sa psychologie: la crainte d'un plus dur châtiment futur fait plus d'impression sur les esprits que le souvenir d'une peine subie souvent avec aigreur.

En narrant la vie de son héros, M<sup>lle</sup> Biermé fait du même coup l'intéressante histoire du développement de la législation huma-

nitaire en Belgique depuis 1887. Elle écrit des pages émouvantes sur la protection de l'enfance, sur la prison de Louvain, qu'elle est peut-être la seule femme à avoir visitée en détail.

Je ne lui reprocherai que d'avoir cédé à la pente facile de citer trop d'extraits de discours et d'oraisons funèbres, ce qui entraîne fatalement des redites. Quelque intéressants que fussent les discours de Le Jeune lui-même, il eût mieux valu, en les reléguant dans des appendices, ne pas interrompre le fil de son propre récit, toujours alerte et vivant.

Sachons gré au patriotisme de M<sup>lle</sup> Biermé d'avoir consigné dans un beau livre le souvenir d'un homme qui, en attendant que la Belgique reconnaissante lui élève une statue, méritait de se survivre dans le monument littéraire qu'elle lui a élevé. C'est une bonne action aussi que de célébrer les bonnes actions des grands hommes, *clarorum virorum facta moresque posteris tradere*, comme disait Tacite.

PAUL HALPLANTS.

## „Louis XI „ par Pierre Champion

Après avoir parcouru, comme dans un grand vol, tous les siècles de l'histoire de la France, (1) il n'est pas moins bon de s'attacher à la figure particulière d'une époque dont la légende et la passion ont dénaturé les traits. Que la réalité soit remise en pleine lumière, que les faits prennent leur juste proportion, que les hommes et les événements, le pays et le roi, les grands et le peuple se situent et s'éclaircissent les uns par les autres, que toutes les surcharges mensongères disparaissent — la belle entreprise, quand elle est menée par un érudit, par un chartiste, par un historien probe et précis, humaniste en même temps et psychologue, écrivain à la langue pure et au style imagé! Cette belle entreprise réalisée, voilà ce que nous apporte le *Louis XI* de Pierre Champion.

On pourrait mettre en épigraphe à ses deux volumes la devise que l'on a inscrite sur un monument de Sainte-Beuve: *Le Vrai, le Vrai seul*. Et, en même temps, parce que cet ouvrage a été écrit avec le goût le plus sûr, cet ouvrage, dont il n'est pas une ligne qui ne réponde à un renseignement puisé aux sources, voici qu'il nous intéresse et nous captive, beaucoup plus même que toutes les biographies romancées du monde.

N'est-ce pas dans le beau livre du souvenir et de l'amitié qu'il a consacré à *Marcel Schwob et son temps*, que M. Pierre Champion a dit, trop modestement, qu'après toutes les recherches et toutes les trouvailles littéraires du siècle dernier, il ne restait à notre temps que de se consacrer aux travaux de l'érudition et de l'histoire? Mais, en vérité, quand de pareils travaux sont menés comme le Charles d'Orléans, le François Villon et le Ronsard que nous a donnés, entre tant d'autres études, la même plume qui vient d'écrire cet admirable *Louis XI*, j'ose dire et je dis qu'ils constituent eux-mêmes de véritables monuments littéraires. M. Champion n'a-t-il pas, d'ailleurs, écrit un roman, *Françoise au Calvaire*? J'ai le regret de ne l'avoir pas lu. Mais un bon juge et un juge sévère, que l'on ne saurait il me semble, récuser en pareille matière, M. Henry de Monthierlant, me disait un jour, et me pardonnera de le transcrire ici, qu'il avait lu peu de romans aussi beaux et aussi pathétiques.

Finalement, ce qui m'intéresse le plus dans une œuvre, c'est le son d'une âme. Et bien que l'œuvre historique de M. Pierre Champion soit conduite avec la plus grande impartialité, avec un vrai désintéressement de soi-même et, s'il faut employer un mot dont la forme ne me plaît guère, mais qui dit bien ce qu'il veut dire, avec une constante objectivité, je n'y sens pas moins une belle flamme contenue. Si je voulais noter l'impression dernière que me laisse le *Louis XI*, je dirais volontiers qu'il m'apparaît comme un fervent, un profond acte d'amour à la France.

(1) Voir dans votre dernier numéro l'article sur le Carême de Mgr. Ban drillart.



On lira l'introduction de ces livres avec autant de profit que l'avertissement de l'ouvrage, dont nous parlions en commençant. Ici, l'appareil d'érudition nécessaire, quoique rapide et sobre, nous laisse voir la tâche immense qu'avait assumée l'auteur en remontant aux sources, par delà tous les historiens et tous les chroniqueurs. Certes il y avait, dans ces vieux manuscrits des pages exaltantes et M. Champion ne nous le cache pas : « Rien de plus passionnant, écrit-il, de plus vivant que la lecture des deux mille lettres du Roi que nous possédons encore. Ici, nous avons la griffe du maître, de l'homme avisé et subtil, les mots de l'infatigable travailleur, du grand calculateur... Il parle un clair et rapide français, comme rapide et claire est sa signature, tracée d'une main sûre et hardie, ce *Louis* qu'on n'oublie pas quand on l'a vu une fois. » L'auteur a la même impression que Brantôme et la note... Mais il a lu aussi jusqu'aux fragments de comptes. Ces débris de la comptabilité sont bien intéressants, nous dit-il encore. C'est grâce à eux que nous pouvons donner une idée de la vie privée du Roi et des gens de sa maison. Ils nous ont aidé à dissiper la légende romantique qui enveloppe le roi Louis. C'est un homme unique et singulier, mais il a vécu comme ses pères. »

Qu'est-il donc enfin, ce Louis XI, tant décrié? Je n'entreprendrai pas de résumer les deux livres de Pierre Champion. Les traits qu'il nous donne, tour à tour, du Dauphin et du Roi, se complètent et s'équilibrent tout au long de l'ouvrage. Il ne nous montre point que son héros soit parfait. Plein d'astuce, nous l'avons vu déjà, cynique aussi parfois et cruel comme son temps mais non plus. Mauvais fils que ce Dauphin, allié du duc de Bourgogne contre son père. Ami peu sûr et qui, peut-être, parfois, fait trop vite marché de l'amitié. Mari négligent et qui est bien dur pour sa première femme, la douce et sensible « Dauphine mélancolique ». Mais Roi amoureux de la paix, qui fait écrire, pour inspirer à son fils pareil amour, le fameux *Rozier des Guerres*. Plein de souci de la chose publique. Au courant de toutes les affaires de la France, de toutes les provinces, de toutes les villes. « Un homme vraiment compliqué. » Mais, tout compte fait, un grand Roi. Un vrai Roi, pécheur sans doute, mais un vrai Roi de chrétienté. Ami du peuple. Aumônier. Et un Roi moderne aussi. « Le Roi, dit l'auteur, fut le maire de la France, comme il fut celui de Tours et d'Angers. » Il faut lire tous les développements qu'il donne de cette pensée, en homme réfléchi et qui sait ce dont il parle, car je n'aurais point tout dit de M. Pierre Champion, je n'aurais point représenté tous les titres qu'il a pour pénétrer l'histoire mieux qu'en historien, mieux qu'en psychologue et en littérateur : en homme d'action, en homme qui connaît par expérience la chose publique, si je ne disais qu'il est lui-même le maire et le bon maire d'une ville florissante de l'Ile-de-France.

Comment ne noterai-je point, particulièrement, ici, les traits par quoi Louis XI lui-même s'intéresse à cette « vocation catholique de la France », dont nous parlions tout à l'heure?

« Le roi Louis est pieux, écrit Champion. Il l'est comme son temps. Chaque jour, il entend la messe et entre dans une méditation qu'il ne faut pas troubler. Il récite ses Heures, et le mercredi, il ne mange pas de viande. Une fois par semaine, le Roi se confesse : le Jeudi-Saint, comme tous ses prédécesseurs, il lave les pieds à treize pauvres. Volontiers, il entre dans les confréries comme affilié dans celle des Bourgeois de Notre-Dame à Paris. Louis a fait adapter à son usage les prières du missel : il y a dans ce livre une prière pour chaque acte de sa vie, Louis prie la Vierge et les saints qui sont ses protecteurs, ceux de sa famille et du royaume... »

« ... Louis est peuple : il aime les reliquaires. Mais comme Roi, il peut savoir aussi que ces reliques sont l'une des fortunes de la France. »

« Qu'il serait faux de penser que tout cela n'est pas sincère! Louis est un réaliste en politique; c'est un réaliste dans sa foi. Ici, le miracle est réel : et tant de fois le miracle s'est manifesté en faveur du Roi!... Sa foi est naïve, et c'est Louis qui favorisera la prière de l'Angelus... »

« ... Notre-Dame est la patronne de Louis, comme elle est celle de la France... »

Que nous voudrions citer plus longuement ces pages!... Je crains que Louis XI ne s'y montre parfois un peu gallican, avant la lettre.

Mais il tient malgré tout à Rome où il envoie de nombreux dons.

Et quand, à sa mort, il se fait apporter la sainte ampoule de Reims, Pierre Champion a bien raison de dire : « Louis est mort dans le mystère du sacre, dans le mystère de son office, dans la contemplation mystique de la France. »

Que je voudrais montrer encore le beau portrait que notre historien trace du royaume, ou celui du Roi au travail, ou « l'image de la France » qu'il recueille chez les artistes du temps. Mais, une fois de plus, c'est tout l'ouvrage qui mérite d'être lu, relu, savouré.

Qu'il me soit permis, simplement, de revenir à l'introduction pour m'arrêter au portrait de Comynnes, « l'homme au doux langage », si loyal qu'il ne saurait « taire les défauts du Roi ». Comynnes qui m'apparaît lui-même dans une tradition que commande Joinville : « Son jugement, écrit Pierre Champion, est déjà celui de l'histoire. Comynnes y montre son cœur et surtout son intelligence. Il écrit pour son ami Cato, mais il parle à la postérité. Montaigne aimait son « langage doux et agréable, d'une naïve simplicité, la narration pure et en laquelle la bonne foy de l'auteur reluit évidemment, exempte de vanité parlant de soy, et d'affection et d'envie parlant d'autrui. » Qui n'aimerait Comynnes? Je pense que c'est pour l'amour de Comynnes, tout autant que de la vérité, que j'ai écrit ce livre. » Que l'on comprend cet amour, quand l'on retrouve, comme ici, chez un auteur, les mêmes qualités de probité, de sincérité, de charme! Stendhal se demandait ce que dirait Montesquieu de son style. Pour moi, je suis sûr que Philippe de Comynnes est plein de joie du *Louis XI* de Pierre Champion.

Jean SOULAIROL.

## Contre-offensive catholique<sup>(1)</sup>

La contre-offensive catholique, que j'ai commencé à décrire dans mon précédent article, est en bonne voie. Rien ne l'arrêtera, pas même la timidité de ceux qu'elle devrait réjouir, et, bien moins encore, la virulence irraisonnée, et sans but de l'opposition actuelle. La réaction viendra; la défense contre le catholicisme s'organisera. Espérons qu'elle cessera de crier et qu'elle adoptera une attitude et revêtra une force dignes d'un pareil duel. Mais, jusqu'ici, le courant est complètement en notre faveur. Un observateur aussi fin et aussi cultivé que l'est M. Birrell a récemment noté que le « Géant Pape » a curieusement renouvelé sa jeunesse. Aucun homme compétent qui contemple l'Europe d'aujourd'hui ne pourra démentir cela.

Mais il faut nous rappeler certaines circonstances très dangereuses inhérentes à cet état de choses, dangereuses pour la bonne propagation de la vérité catholique, et, partant, pour le salut de la société.

Le premier danger à redouter dans cet état de choses (c'est-à-dire pour la puissance et l'influence croissantes de l'apologétique catholique dans le monde moderne) est un danger de division. Il en va toujours ainsi quand une cause renaît à une vie nouvelle. Elle a des champions ardents. Ils sont personnels en proportion de leur vitalité. Chacun mêle à la défense des augustes et ultimes vérités quelques considérations mesquines de ses propres préjugés, de son expérience limitée, de ses théories politiques, historiques ou sociales.

Le danger est d'autant plus grave que, de nos jours, où le travail de l'apologétique se fait dans un véritable océan de ce qui s'appelait jadis « le libre examen » (c'est-à-dire l'anarchie

(1) Voir la *Revue catholique* du 1<sup>er</sup> juin.



intellectuelle), l'opinion littéraire de n'importe qui est sacro-sainte. Il peut se tromper mais il a le droit de se tromper. Fort de ce droit, il peut embrouiller la cause sacrée de la race humaine (car telle est la cause du Christianisme) avec tout ce qui lui passe par la tête, que ce soit le non-sens le plus méprisable ou un noble enthousiasme confinant à la folie. Les choses peuvent même aller plus loin. Au début de la grande réaction contemporaine en faveur du catholicisme, elles allèrent plus loin. Nous eûmes le modernisme, cet étonnant abandon de toute raison, et il fut curieux d'observer avec quelle ténacité les partisans de ces absurdes paradoxes s'y attachaient.

Il n'est guère probable que cette folie-là renaisse; mais il semble que deux choses qui ont apparu déjà à d'autres époques où le Catholicisme a progressé d'une façon également sensible, notamment au III<sup>e</sup> siècle, offrent à nouveau un grand danger. La première est la tendance à insister sur un point de vue individuel, tendance qui conduit à la désunion: tel Tertullien; tel peut-être le grand Origène. La seconde est la liaison avec le Catholicisme, d'idées qui ne sont pas nécessairement catholiques.

Nous n'avons eu aucun exemple de la première de ces choses depuis la faillite du Modernisme. Mais je ne puis croire que ses semences aient déjà disparu. Il est très possible que le nationalisme, ou le sentiment démocratique, ou la compassion pour les pauvres, ou l'indignation contre l'oppression des riches, bref, l'exagération d'une émotion quelconque, bonne ou simplement indifférente, mène à la discorde et même au schisme.

Toutefois, le danger immédiat n'est pas là. Le danger immédiat est de la seconde espèce, c'est-à-dire la confusion de la sublime figure de la Foi avec des idées bien moindres, douteuses, changeantes, limitées et imparfaites. Pour l'un, la Foi est tellement liée à l'idée de la liberté politique (et en vérité, nul ne se sent vraiment libre de penser hormis celui qui a la Foi — du moins, c'est là mon expérience personnelle) que la théorie de la démocratie doit être catholique, et que le catholicisme doit être démocratique. Il oublie que la démocratie n'est qu'une des formes du gouvernement humain, avec les vices particuliers qui s'y rattachent, comme à toute chose humaine se rattache un groupe spécial de tares. Pour tel autre, la Foi implique nécessairement la justice envers les pauvres (et en cela, il a raison). Et voilà qu'il se met à identifier la Foi avec l'un ou l'autre plan particulier pour le soulagement des pauvres, et en cela, il a tort. Pour un troisième, le Catholicisme c'est la civilisation (et en cela, il a raison). Et il se met à le considérer comme un instrument pour civiliser les hommes en ce monde, et là, il a tort: il prend l'à côté pour l'essentiel.

Et ainsi de suite... Ces dangers se font déjà sentir, et on pourrait montrer que les récentes activités du Saint-Siège visent à les rencontrer.

A tous ces périls, il n'y a qu'un remède, et c'est le sens de l'Autorité. Autorité vient de auteur. Ceux-là commandent qui ont le droit de commander, parce que, par eux, nous sommes: nos parents, l'Etat, la Révélation divine. Ce sens de l'autorité est tellement affaibli dans les hommes (mais il revient) que le mot même (comme celui de charité) a été rendu méconnaissable. Comme le mot charité en est venu à signifier la tolérance du mal (surtout du mal fait par les puissants), ou le don occasionnel de choses dont on n'a pas besoin, ainsi, pour beaucoup d'hommes, le mot « autorité » est arrivé à signifier la force arbitraire. Le sens de l'autorité, ou plutôt les mots « sens de l'autorité » en sont venus à signifier la non-résistance en face du tyran, ce qui est de

la lâcheté. Ou bien on croit que « sens de l'autorité » désigne le plaisir d'être obligé à « marcher », par quelque chose de plus fort que soi-même, ce qui est de la perversion et est ignoble.

Le sens de l'autorité n'est rien de tout cela. Il est comme le sens de la couleur, ou comme une bonne oreille: la faculté de reconnaître le siège de l'autorité. Un animal plus fort que moi peut me renverser, mais je lui résiste: à Dieu, à Dieu qui m'aide, ni à aucun des organes par lesquels son autorité s'exerce justement, je ne résisterai pas.

Ici, naturellement, surgit la question de savoir quels sont ces organes, et comment nous pouvons les distinguer. Dans la guerre civile, l'un suivra ce parti-ci, et l'autre, celui-là. Mais la question essentielle du sens de l'autorité n'entre pas en jeu ici. La différence est entre ceux qui savent qu'il existe un pouvoir légitime et ceux qui l'ignorent ou qui, le sachant, se méprennent sur son caractère ou laissent s'affaiblir en eux la notion de son importance.

Je crains que dans l'avenir immédiat il ne surgisse de graves difficultés du fait même de la marée montante de la Foi. Ceux qui travaillent à favoriser le mouvement confondront la Foi avec leurs lubies. La reconnaissance de l'autorité est la première, ou plutôt la seule protection contre ce danger. D'ailleurs, nous n'avons aucun doute sur le lieu où réside l'autorité, et, par là, nous sommes singulièrement fortunés car, par définition, nous agissons dans l'obédience d'une société de fondation divine, s'exprimant par des organes connus et définis, et, en dernier ressort, infaillible dans ses décisions finales.

Et combien il est important que nous conduisions bien notre barque à travers tous ces écueils. L'avenir du monde dépend très certainement de la sage conduite de l'exposé de la Foi à la génération qui monte. Il semble qu'il n'y ait pas d'autre alternative que, d'une part, l'imprégnation graduelle de l'humanité par la seule vérité à l'unisson de laquelle vibre notre esprit, donnant des certitudes aussi grandes qu'elles peuvent l'être pour une race déchue, et, d'autre part, une multitude complètement étrangère sachant moins encore de la Foi que les foules distraites et fébriles de nos cités géantes d'aujourd'hui. Il semble que les plus jeunes de nos enfants pourront voir encore le monde ayant à se décider entre ces deux éventualités: ou la diffusion de la Foi dans un monde très unifié par les moyens modernes de communication, ou la scission de ce vaste organisme en deux camps principaux: ceux de la bergerie et ceux errant au dehors sur les collines.

Plus d'un observateur profond (l'un surtout, un converti juif français contemporain de la plus forte intelligence) ont signalé comme une tendance probable — un but vers lequel nous avançons, — un monde dans lequel un corps de fidèles, peu nombreux, mais très fervents, se tiendront à l'écart dans une masse grandissante de paganisme. Telle fut aussi la prophétie (ou, plutôt, l'« imagination » car, dans un autre de ses livres, il proposa une autre solution) de feu Mgr Hugh Benson. Pour ma part (ce n'est qu'une opinion personnelle de peu de valeur), je crois que, dans l'ensemble, la première éventualité est la plus probable, car, en dépit des temps où je vis, je ne puis croire que la raison humaine perdra sa force pour toujours.

HILAIRE BELLOC.



## L'incident du Dogger-Bank et les germes de la Triple-Entente<sup>(1)</sup>

Au moment où s'ouvre ce récit — au mois d'octobre 1904 — la scène politique du monde présentait un spectacle des plus intéressants. Chacun sait qu'au commencement de l'année, les combinaisons diplomatiques un peu trop compliquées du cabinet de Saint-Petersbourg dans les questions d'Extrême-Orient — un mélange curieux de larges conceptions politiques et de ténébreux tripotages d'un groupe de brasseurs d'affaires en Corée, de provocations et d'insouciance vis-à-vis de Tokio — avaient fait éclater la guerre avec le Japon. Les opérations militaires à 10,000 kilomètres du centre de l'Empire, allaient de mal en pis. Les bravades des généraux russes et de la presse dite patriotique, l'espoir enfantin de Kouropatkin de « jeter le Mikado à la mer » après une série de faciles victoires, s'étaient depuis longtemps évaporés devant la rude réalité des faits, et l'on commençait à Saint-Petersbourg à observer avec une inquiétude croissante le lointain duel des deux empires laissés en tête à tête en Extrême-Orient.

En effet, le système des alliances européennes ne jouait pas en Asie. La France, « amie et alliée » de la Russie depuis plus de dix ans, et l'Angleterre, alliée du Japon, se bornaient au rôle de « seconds » plus ou moins impartiaux et soi-disant fidèles aux devoirs d'une stricte neutralité entre les belligérants. Du reste ces deux puissances venaient de se donner la main par cette entente coloniale du 8 avril, qui ouvrait de larges perspectives pour un rapprochement étroit entre Paris et Londres et qui devait se transformer peu à peu en une « Entente cordiale » sur toute la ligne de la grande politique européenne. D'autre part, l'Allemagne (qui, en son temps, n'avait pas été la dernière à encourager les tentatives russes en Extrême-Orient) faisait ouvertement tout son possible pour regagner les sympathies de la Russie, qui s'étaient détournées d'elle depuis assez longtemps, en organisant dans toutes les mers un service de ravitaillement en charbon de l'escadre de l'amiral Rozdestvensky. La flotte russe de la Baltique venait, en effet, de quitter Cronstadt pour aller, après avoir fait le tour de l'Europe, de l'Afrique et de l'Asie, atteindre l'ennemi au cœur.

En attendant, un jeu diplomatique de plus en plus animé commençait en Europe, autour du cabinet de Saint-Petersbourg. Malgré toutes ses difficultés en Asie, la Russie ressemblait encore à une riche fiancée dont la main serait briguée par deux puissants rivaux et compétiteurs. A Berlin, on rêvait très sincèrement d'une « Entente continentale » avec la Russie et, par son entremise, avec la France, tandis qu'à Paris et à Londres, se dessinaient déjà les contours de la future « Triple-Entente ».

Au milieu de ces préoccupations de la diplomatie européenne éclata, comme un coup de foudre, l'incident anglo-russe de la mer du Nord, dit du « Dogger-Bank », qui, pour plusieurs mois, brouilla toutes les cartes et menaça même pendant quelque temps de mettre aux prises la Russie et l'Angleterre. C'est grâce à cet incident que je me trouvais, au cours des derniers mois de 1904, plongé pour la première fois dans les profondeurs de la haute politique du gouvernement russe. D'une manière, comme on va le voir, assez inattendue, je fus nommé « juriconsulte-asseesseur » du gouvernement impérial à la Commission internationale d'Enquête de Paris, chargée de régler ce différend, communément appelé en Russie l'« incident de Hull ».

Voici les faits, et comment et pourquoi je fus appelé à m'occuper de cette fameuse affaire.

On se souvient probablement encore dans les sphères politiques d'Europe et d'Amérique de la profonde émotion qui s'empara des gouvernements et de l'opinion publique aux derniers jours du mois d'octobre 1904, à la nouvelle d'une grave complication internationale en Europe, qui venait se greffer sur le sanglant conflit russo-japonais de l'Extrême-Orient. Les faits étaient surprenants, et l'explication qu'en donnaient les deux

parties divergente à l'extrême. Dans leur ensemble, ils constituaient, en tout cas, un incident mystérieux de la plus grande importance politique, propre à envenimer encore les rapports entre Saint-Petersbourg et Londres à un moment où, grâce à la guerre en Asie, l'échiquier diplomatique de l'Europe ne paraissait déjà qu'assez compliqué... pour ne pas dire embrouillé! Et si l'indignation était grande à Londres, elle n'égalait pourtant pas l'émotion patriotique qui régnait à Saint-Petersbourg.

Les deux thèses en présence se ramenaient à ceci (1) :

Dans la nuit du 21 au 22 octobre — disait le gouvernement britannique, reprenant la teneur d'une plainte officielle portée par un groupe de pêcheurs anglais du port d'attache de Hull (2) — le gros de l'escadre russe de la Baltique envoyée en Extrême-Orient sous les ordres de l'amiral Rozdestvensky, passant par la mer du Nord, à proximité du Dogger-Bank (lieu de pêche habituel dans ces parages), a ouvert le feu sur une flottille de pêcheurs britanniques, sans la moindre faute de leur part et sans aucune raison apparente, et ainsi occasionné la mort de deux personnes et des blessures à beaucoup d'autres, ainsi que la perte d'un bateau et de graves dommages à plusieurs autres.

Dans la nuit du 21 au 22 octobre, — répliquait le gouvernement impérial sur la foi des rapports télégraphiques de l'amiral Rozdestvensky, — la flotte russe traversant la mer du Nord a été l'objet d'une perfide attaque de deux torpilleurs japonais qui profitèrent de l'obscurité de la nuit et de la présence sur le passage de l'escadre d'une flottille de pêcheurs anglais pour organiser une embuscade contre les Russes, peut-être de connivence avec les pêcheurs; le tir des cuirassés russes, qui ne visait certes pas les bateaux de pêche britanniques (atteints, en partie, par pur hasard), mais bien les deux bâtiments ennemis (probablement coulés et, dans tous les cas, disparus depuis) n'a donc été qu'un acte de « légitime défense » de la flotte russe en pleine mer ouverte, — et cet acte, grâce à la vigilance des officiers, a sauvé les meilleurs bâtiments de l'escadre d'une perte imminente et irréparable.

Bref, pour l'une des thèses, un incident de peu d'importance pratique, comme il en arrive beaucoup en temps de guerre, et, pour l'autre, un grave « délit », avec toutes les conséquences (*obligatione ex delicto*) qu'il comporte en droit international.

De ces prémisses, on devine la conclusion. La presse aidant, les esprits se trouvèrent bientôt tellement montés à Londres et à Saint-Petersbourg qu'on parlait déjà de la possibilité d'un conflit armé entre les deux puissances. En effet, outre le dédommagement complet des personnes lésées (que l'empereur Nicolas II avait spontanément proposé dès le début), les réclamations britanniques se précisaient d'une manière inquiétante, allant toujours  *crescendo*  : arrêt de l'escadre russe dans le port espagnol de Vigo, qu'elle avait atteint entre-temps, sinon même son rappel à Cronstadt; enquête sévère pour établir les responsabilités directes de l'incident parmi les officiers supérieurs de la flotte russe et punition exemplaire des coupables; « blâme » à l'amiral Rozdestvensky en sa qualité de commandant en chef de l'escadre; excuses officielles du gouvernement impérial à Londres... Tout cela était évidemment inadmissible au point de vue russe, puisque cela ne visait à rien de moins qu'à une humiliation publique de la flotte russe et de la Russie elle-même.

Dans ces conditions, l'empereur Nicolas, initiateur de la Conférence de La Haye, proposa à l'Angleterre, pour trancher le conflit, de recourir à un moyen d'action pratique qu'on venait de préconiser à cette conférence, en 1899 : une « commission internationale d'enquête » serait chargée de débrouiller ce qui s'était passé dans la nuit du 22 octobre (3). Puisqu'il y avait divergence complète dans l'appréciation des faits qui avaient provoqué l'incident, il serait tout d'abord procédé à une enquête impartiale sur ces questions de fait : que s'était-il (ou ne s'était-il pas) passé, cette nuit fatale, dans les parages du Dogger-Bank??

Il est curieux de lire aujourd'hui, dans le journal intime du Tsar (4), les deux remarques qui ont trait à cette proposition :

(1) Pour tous les préliminaires de la renonciation de la Commission internationale d'enquête de Paris, voir surtout *Livre bleu anglais relatif à l'affaire du Dogger-Bank* (Russie n° 2 (1905), *Correspondence relating to the North Sea incident*).

(2) Voir les nos 1 et 7 du *Livre bleu* ci-dessus cité.

(3) C'est la première convention de la première conférence internationale de La Haye, dite de la Paix, signée le 29 juillet 1899, qui a institué les commissions internationales d'enquête.

(4) *Journal de l'empereur Nicolas II* (en russe), Berlin, 1923, p. 117.

(1) Extrait des *Mémoires*, du baron de TAUBE, qui paraissent chez Ernest Leroux, 28, rue Bonaparte, à Paris.



15 octobre, vendredi. A midi, chez moi, une courte conférence avec l'oncle Alexis Lamsdorff et Avelan au sujet de l'insolente conduite de l'Angleterre et des mesures qu'il faudrait prendre.

16 octobre, samedi. Notre proposition à l'Angleterre, faite hier (1) de soumettre l'affaire du tir dans la mer du Nord au tribunal (sic) de La Haye a produit son effet. Nos sales ennemis (2) ont immédiatement rabattu de leur morgue et ont consenti...

En effet, l'accord se fit bien vite sur ce mode de solution, et le gouvernement russe, heureux de se débarrasser de ce nouveau et gros souci, s'empressa de donner son consentement, sans trop entrer dans les détails, au projet de convention relatif à l'examen de l'affaire par une commission internationale d'enquête qu'avait élaboré le Foreign Office. Le 4 novembre, le comte Lamsdorff, ministre des Affaires étrangères de Russie, annonça officiellement à Sir Chalmers Hardinge, ambassadeur de Sa Majesté britannique à Saint-Petersbourg, que le gouvernement impérial était prêt à accepter *intégralement* ce projet comme base juridique d'une sérieuse enquête, également désirée par les deux parties en litige (3).

L'enquête devait être confiée à une Cour internationale siégeant à Paris et composée de cinq amiraux (quatre nommés respectivement par la Russie, la Grande-Bretagne, la France et les Etats-Unis d'Amérique, et le cinquième choisi par ces quatre) et de deux « jurisconsultes-asseesseurs » nommés par la Russie et la Grande-Bretagne.

Du côté russe, Sa Majesté voulut bien désigner comme membre de la Commission, l'amiral Kaznakov; les fonctions de jurisconsulte-asseesseur ne pouvaient naturellement être dévolues qu'à M. Frédéric de Martens, l'illustre professeur de l'Université de Saint-Petersbourg, membre de l'Institut de Droit international et de l'Institut de France, depuis des dizaines d'années jurisconsulte du ministère des Affaires étrangères de Russie et son représentant ordinaire à une série de grandes conférences internationales depuis Bruxelles (1874) jusqu'à La Haye (1899).

La tâche de ces deux personnages d'une valeur absolument inégale — l'amiral Kaznakov était vieux et débile, M. de Martens dans la fleur de l'âge et à l'apogée de sa renommée internationale — ne s'annonçait évidemment pas très facile, d'autant que les « dessous de cartes » du mystérieux incident se trouvaient compliqués, d'après certaines indices, par un jeu de grande politique de la plus haute importance. Comme on le verra plus tard, ce jeu s'ébauchait — entre Berlin, Saint-Petersbourg, Paris et Londres — dans les plus inaccessibles profondeurs des coulisses diplomatiques et des cours impériales...

C'est à ce moment que, d'une manière absolument inattendue, je fus appelé à prendre en mains cette affaire. Voici comment et pourquoi.

Je me rappelle encore, aussi distinctement que si c'était d'hier, tous les détails de ce premier plongeon dans les grandes affaires de notre ministère. Jusqu'alors, vu les hautes fonctions de mon maître et paternel ami, M. de Martens, j'avais dû me contenter (tout en occupant déjà la chaire de droit international à l'Université de Saint-Petersbourg) du rôle comparativement modeste de jurisconsulte spécialement attaché au « Second Département » du ministère des Affaires étrangères (4). En cette qualité, j'avais à m'occuper de toute sorte de questions juridiques rentrant dans le petit tran-tran ordinaire de la vie internationale et, de plus, depuis la guerre, de diverses affaires qui concernaient, pour ainsi dire, la réglementation juridique des hostilités : règles promulguées par le gouvernement impérial pour la guerre sur terre et

(1) Le texte de cette proposition impériale, faite le 15-18 octobre, est donné dans le *Livre bleu* n° 22 (St. Ch. Hardinge, ambassadeur britannique à Saint-Petersbourg, au marquis de Lansdowne, secrétaire d'Etat pour les affaires étrangères). Elle se croise avec une suggestion analogue du gouvernement anglais. Voir *Ibid.*, n° 17 (Lansdowne à Hardinge, 27 octobre).

(2) L'original russe est encore moins élégant, il qualifie ces « ennemis » de *parchivy* (galeux).

(3) *Livre bleu*, n° 95, Annexe.

(4) De cette section du ministère, dirigée par M. Malevsky-Malevic (depuis ambassadeur de Russie à Tokio) ressortissaient les affaires juridiques et commerciales, les questions de droit diplomatique et consulaire, les cas d'extradition et de droit international privé, etc., en tant qu'ils concernaient les pays d'Europe et d'Amérique. J'y inaugurai les fonctions en 1899. Je faisais en même temps mes cours à l'Université de Saint-Petersbourg, en qualité de *privat-docent*; je fus élu professeur en 1903, succédant à mon maître, M. de Martens, atteint par la « limite d'âge ».

sur mer, contrebande de guerre, droit des prises, droits des neutres, avec toutes leurs nombreuses réclamations, etc.

Tout cela était sans doute très important, et probablement fort utile à un jeune juriste, qui apprenait ainsi à vérifier ses théories au moyen des faits de la vie pratique; mais ce n'était décidément pas d'un intérêt palpitant, surtout auprès des grands événements militaires et diplomatiques qui se déroulaient tout à côté, parallèlement, sur la grande scène internationale.

Or, un beau jour (c'était au commencement du mois de novembre 1904), au moment où, après une conférence à l'Université, j'étais absorbé au ministère par l'examen d'un de mes volumineux dossiers juridiques, on vint m'annoncer la visite de M. de Martens, qui m'attendait dans le couloir attenant aux bureaux du Département. Comme toujours, c'était un signe du caractère confidentiel de l'entretien qui allait suivre; nous causions toujours ainsi, dans le corridor, quand il s'agissait d'être absolument à l'abri de toute indiscretion.

— Mon cher Taube, m'apostropha mon vieux maître en m'entraînant dans le fond du couloir, tout près de l'entrée de la chapelle ministérielle, j'ai à vous apprendre une nouvelle de tout premier ordre, qui vous concerne personnellement et directement, et pour laquelle (ajoutait-il avec un malin sourire) vous commencerez, peut-être, par me dire de gros mots.

— Mon cher maître, lui répliquai-je tout de suite d'un ton tout à fait sérieux, vous savez bien que cette dernière éventualité est absolument exclue; et si vous venez m'apprendre quelque chose de vraiment désagréable j'aime encore mieux l'apprendre de vous...

— Oui, cela peut vous être très désagréable, et le fait est que c'est précisément moi qui vous ai fait cette crasse (*podlozil scinon*) comme dit la pittoresque expression russe) et même sans avoir crié gare! Mais je ne pouvais pas agir autrement.

— Vous m'intriguez au plus haut degré, cher Fedor Fedorovic, et je brûle d'impatience d'apprendre de quoi il s'agit.

— Eh bien, voici ce que c'est. Je viens de chez le comte Lamsdorff, avec lequel j'ai eu un échange de vues décisif au sujet de ce malheureux incident de Hull. Vous savez, sans doute, qu'on est sur le point de signer un arrangement relatif à la Commission internationale d'enquête, et que j'étais, pour ainsi dire, prédestiné à être nommé « jurisconsulte-asseesseur » représentant le gouvernement impérial au sein de cette commission. Or, je viens de refuser net cette nomination, et, sur la question du ministre me demandant ce qu'il devait alors faire dans cette malencontreuse affaire, je lui ai conseillé, tout naturellement, de recourir aux lumières... d'un jeune jurisconsulte de ma connaissance, qui a en la chance de me remplacer à l'Université de Saint-Petersbourg? D'accord avec ma suggestion, le comte Lamsdorff a l'intention de soumettre aujourd'hui même votre nomination à Sa Majesté. Il vous en parlera sans doute dans quelques instants. Je voulais vous prévenir — et vous demander ce que vous pensez de cette combinaison.

— Mais, mon cher maître, avant de répondre, permettez-moi une question préalable (si elle n'est pas trop indiscrete). Pourquoi avez-vous refusé cette nomination?

— La question est naturelle et nullement indiscrete. Mais ma réponse, très franche, doit, cela va sans dire, rester entre nous. J'ai refusé parce que je ne crois pas un mot des belles histoires de l'amiral Rozdestvensky. Tous mes renseignements personnels (et j'ai assez d'amis intimes et suffisamment sûrs en Angleterre) concordent sur ce point que, certainement, il n'y a eu aucun torpilleur japonais au Dogger-Bank. Nos chers marins (*moravski*) s'amusaient à nous raconter des contes bleus pour nous jeter de la poudre aux yeux et cacher la vérité sur ce malheureux malentendu, et, dans ces conditions, une sérieuse enquête sur l'incident ne pourra aboutir qu'à un éclatant scandale international pour notre flotte et notre gouvernement. Il est naturel, dans ces conditions, que je ne veuille jouer aucun rôle dans cette sale histoire.

— Et alors, c'est à moi que vous avez pensé pour couvrir votre prudente retraite?

— Vous touchez du doigt le point délicat. Mais, mon cher Michel Alexandrovic, il y a une immense différence entre nous deux. Sérieusement, avec ma réputation internationale, assise sur une trentaine d'années de travail scientifique et, en partie, diplomatique, il serait fâcheux de devoir clore cette carrière par une sorte d'esclandre mondial. Pour vous, un débutant, c'est tout à fait autre chose. On ne vous connaît pas encore en Europe, et votre participation à l'affaire ne vous fera, pour commencer, que de la réclame.

— Et si réellement vous avez raison et que nous courions à un grand scandale international?

— Je n'en doute pas. Seulement alors, c'est évidemment nos amiraux — Rozdestvensky et le pauvre vieux Kaznakov — qui paieront les pots



casés. On n'ira donc pas accuser un jeune professeur de droit de n'avoir pas pu sauver une affaire essentiellement militaire et navale, condamnée d'avance. Tandis que si je m'en mêle, moi, notre cher public — malgré tout — attendra monts et merveilles de mon apparition à Paris et au moment décisif, je sombrerai avec toute ma réputation, comme ont sombré dans les flots de la mer du Nord ces *trawlers* anglais pris par nos marins pour des torpilleurs japonais. . . Du reste, il y a dans cette affaire des points peut-être encore plus délicats et compliqués, dont je ne voudrais pas encombrer mes révélations d'aujourd'hui. Je vous en parlerai une autre fois, en tout cas avant votre départ pour Paris. — Mais alors, comme toute, que dites-vous de tout ceci? En voulez-vous à votre vieux professeur — et, dans l'affirmative que répondrez-vous, dans quelques instants, au comte Lamsdorff?

— Mon cher maître, voici ma première impression. L'affaire est, sans doute, assez mystérieuse et sera peut-être fort désagréable pour notre gouvernement. Mais elle est aussi très intéressante et restera, dans tous les cas, une des causes célèbres de notre histoire internationale moderne. Par conséquent, tout en comprenant vos motifs de refus, je ne suis nullement fâché d'avoir à recueillir votre héritage encore dans ce domaine. . . Il faut bien, du reste, que j'étudie à fond le dossier de l'affaire, avant de dire au ministre mon opinion sur ce qui s'est passé près du Dogger-Bank et sur les meilleurs moyens de mener à bonne fin cette désagréable histoire. — Cela, mon cher ami, ne me regarde plus. Comme je vous l'ai dit, je tiens mes renseignements de source privée quoique absolument sûre à mon avis; je connais à peine quelques pièces de notre dossier officiel — lequel est jalousement gardé par M. Hartwig et ses satellites (1). Alors, un revoir pour le moment, et à bientôt. Tenez-moi donc au courant de tout. — Je suis évidemment tout prêt, de mon côté, à faire mon possible pour vous aider dans votre tâche. . . derrière les coulisses.

Un quart d'heure après, le comte Lamsdorff me fit appeler dans son cabinet de travail et me répéta exactement ce que je savais déjà par le récit de M. de Martens (moins les véritables raisons de son refus d'aller à Paris).

Le comte Lamsdorff — dont je tâcherai de donner une brève caractéristique un peu plus loin — fut ravi d'apprendre que je ne refusais pas la nomination projetée et consentit immédiatement aux quelques modestes demandes que je crus devoir formuler tout de suite comme conditions expresses de ma participation à l'affaire. Je demandai, notamment, que tout ce qui s'y rapportait fût concentré dorénavant dans mes mains, sans aucune entrave ni chinoïseries interdépartementales. Je réclamai, en outre, le droit de présenter mes futurs rapports directement au ministre, et je demandai enfin le privilège de pouvoir, le cas échéant, critiquer librement tout ce qui avait déjà été fait au ministère en ce qui concernait le projet de convention britannique (qui m'était encore inconnu à ce moment).

L'autorisation impériale de me confier l'« affaire de Hull » en qualité de « jurisconsulte-asseur » de la future commission internationale d'enquête ayant été bientôt accordée, je me mis immédiatement à l'étude de tous les documents, ostensibles et secrets, qui formaient déjà deux imposants dossiers, au ministère des Affaires étrangères et à celui de la Marine. Dans ce dernier (je dois le constater tout de suite), mes investigations rencontrèrent, dès les premiers pas, le plus sympathique accueil et une énergique collaboration dans la recherche de la vérité (2). Mes premières impressions ne cadrèrent, du reste, en rien avec les appréhensions et le pessimisme de mon maître. Les pièces les plus confidentielles émanant de l'amiral Rozdstvensky et destinées à ses supérieurs du ministère de la Marine, et même à son Souverain personnellement, ne faisaient que confirmer de tout point notre version officielle de l'incident. D'autre part, de nombreuses informations fournies par nos agents consulaires, militaires et navals à l'étranger, ainsi que par ceux du département de la police (qui possédait, comme on sait, son service spécial dans plusieurs capitales de l'Europe) confirmaient le fait d'une activité aussi fébrile que mystérieuse d'agents japonais sur toute la route de l'escadre russe se dirigeant vers l'Extrême-Orient; on était même sur la trace de plusieurs marins étrangers qui auraient vu, disait-on, de petits bâtiments de guerre fort sus-

pects dans les parages du Dogger-Bank, la veille ou l'avant-veille de l'incident.

Par contre, je ne fus pas très émerveillé des résultats techniques de nos pourparlers préalables avec l'Angleterre quant à la conclusion de l'arrangement qui devait régler le mode de solution du conflit.

Le fait est que ce projet de « déclaration » — au texte duquel (comme on a vu plus haut) le comte Lamsdorff avait déjà donné sa pleine approbation — se trouvait être couché, par les soins du Foreign Office (sciemment ou non, je laisse cette question ouverte) en des termes, en partie fort préjudiciables à la cause russe, qui pouvaient être interprétés dans le sens de certaines concessions ou de certains aveux faits d'ores et déjà par le gouvernement russe, dans le sens de la thèse britannique.

Pour ne pas entrer, sous ce rapport, dans trop de détails — comme, en général, l'incident de Hull ne nous occupe ici que du point de vue des courants de la grande politique internationale de cette époque, — je me bornerai à mentionner trois points essentiels de ce projet de convention britannique, qui me parurent incompatibles avec nos légitimes intérêts dans cette affaire. Tout d'abord, le projet auquel le comte Lamsdorff avait si précipitamment donné son consentement prenait comme point de départ — dans son préambule — le « fait » que l'escadre russe aurait fait feu sur des bateaux de pêche anglais; or, pour nous autres Russes, c'était précisément une question encore ouverte, un point à établir par l'enquête internationale, puisque nous affirmions que les *trawlers* n'avaient été atteints que par hasard, au cours d'un tir dirigé contre les deux mystérieux bâtiments de guerre. D'autre part, le même préambule renvoyait indifféremment toutes les questions en litige (*the questions in dispute*) à la Commission internationale d'enquête signée à La Haye le 20 juillet 1890; or, au point de vue russe, il s'agissait avant tout d'établir d'une façon impartiale les questions de fait, si différemment interprétées par les deux parties en litige, et, par conséquent, de procéder en stricte conformité avec la Convention de La Haye de 1890, qui prévoyait précisément la solution des conflits « provenant d'une divergence d'appréciations sur des points de fait ». Enfin, en troisième lieu, ne s'opposant nullement à ce que la Commission internationale d'enquête fût, en outre, d'après les particularités de ce cas spécial, chargée de se prononcer éventuellement sur la question des « responsabilités » des coupables, le gouvernement russe ne pouvait toutefois admettre (me semblait-il) que ce point fût formulé en termes qui sous-entendissent la culpabilité des officiers russes; il fallait donc remanier l'article 2 du projet britannique en l'étendant à n'importe quelle personne ou groupe de personnes, c'est-à-dire, en général, à tous « les ressortissants des deux parties contractantes ou d'autres pays, dans le cas où leur responsabilité se trouverait constatée par l'enquête (1) ».

Ces trois points principaux, avec quelques autres d'un intérêt purement technique, ne manquèrent naturellement pas d'attirer mon attention au cours de l'examen du projet de convention britannique auquel je dus me livrer, et je me vis, par conséquent, obligé de débiter dans mon nouveau rôle par de très respectueuses représentations au comte Lamsdorff sur l'absolue nécessité d'obtenir des Anglais une révision du texte déjà « intégralement » accepté.

Avais-je des chances de réussir dans cette tâche doublement délicate, délicate d'abord vis-à-vis de mon ministre, et ensuite vis-à-vis du « cabinet de Saint-James », comme on appelait encore chez nous à cette époque le Foreign Office? Je me disais, dans tous les cas, qu'il fallait bien faire cette double épreuve, et que sa réussite pourrait même, jusqu'à un certain point, me servir d'encouragement moral pour le maniement ultérieur de l'affaire. C'était pour moi, surtout vis-à-vis du comte Lamsdorff, une pierre de touche. Car — me disais-je — si je ne réussissais pas dans cette question relativement insignifiante, au commencement même de notre grand procès, quel espoir y aurait-il de le mener à bonne fin, au milieu des difficultés vraiment grandes qui se dressaient déjà de tous côtés et qu'un ministre des Affaires étrangères de Russie aurait dû voir mieux que personne. Bref, comprendrait-il tout cela? Et dans l'affirmative, serait-il à même de se tirer d'affaire vis-à-vis des Anglais, dans ce prologue de notre drame?

(1) M. Hartwig était à cette époque directeur du Premier Département du ministère, plus connu sous son ancien titre de « Département Asiatique ». En cette qualité il dirigeait toutes les affaires se rapportant à l'« Orient » dans l'acception la plus large du terme.

(2) Sous ce rapport, je dois faire particulièrement mention du général V. de Stenger, chef de la chancellerie du ministère de la Marine.

(1) Cette formule, proposée alors aux Anglais et acceptée par eux, se trouve insérée dans le texte de l'article 2 de la Déclaration définitive du 25 novembre 1904, *Extrait bleu*, n° 82 et 96.



De tous nos ministres des Affaires étrangères depuis le prince Gortchakov, le comte Lamsdorff était peut-être celui qui avait continuellement la plus mauvaise presse. Mais, qui pis est, — abstraction faite de l'opinion, presque toujours fautive, de cette « septième grande puissance » — même des gens tout à fait pondérés, expérimentés dans les affaires d'Etat, ne ménageaient pas le pauvre comte Lamsdorff, et cela dans des notes intimes prises pour eux-mêmes, dans le calme de leur cabinet de travail. Voici, par exemple, l'appréciation de M. A. Polovcev, depuis 1892 membre du Conseil d'Empire très connu et très influent, et président de la Société impériale d'histoire russe (1) : « Le comte Lamsdorff » remarque-t-il incidemment dans son journal « est d'une probité irréprochable, il est laborieux et modeste, mais il est aussi d'une brillante incapacité et médiocrité ». Et il ajoute : « Si l'on se rappelle la pauvre opinion qu'avait de lui le prince Lobanov, il est curieux de le voir aujourd'hui dans le rôle de ministre (2)... »

La note est peut-être un peu forcée, mais, en somme, ce dur jugement est juste. Le comte Lamsdorff, *a perfect gentleman* de vieille souche, noble de caractère et bon de cœur, n'avait apporté comme bagage dans son ministère du Pont-aux-Chantres (où il avait fait toute sa carrière, depuis les fonctions d'attaché jusqu'à celles du ministre, sans jamais avoir été en poste à l'étranger), ni talents innés, ni érudition acquise et tant soit peu adéquate aux devoirs du ministre des Affaires étrangères d'un grand empire. Simple élève du Corps impérial des pages, dont les primitifs horizons n'avaient été élargis que par un très long stage dans les bureaux du ministère, il n'atteignait certes pas le degré d'ignorance de certains grands hommes européens d'après-guerre ou de certains ministres « démocrates » de nos jours, mais il ne répondait pourtant pas aux exigences normales de son époque dans cet ordre d'idées. Ce n'était, sans ce rapport, ni un Gortchakov, ni un Lobanov..., ni un Iswolsky. Mais, avec cela, il avait de très grandes qualités, dont l'absence se faisait souvent regretter chez ses successeurs. Ces qualités, outre celles que souligne très justement Polovcev, étaient un complet dévouement aux intérêts de son Souverain et de la Russie, un complet désintéressement personnel sous tous les rapports, aucune adoration de sa propre personne, un profond sentiment du devoir et de la responsabilité individuelle. — ce *Pflichtgefühl* qu'il tenait assurément de ses ancêtres baltes et qui fait si souvent défaut aux véritables Russes, — enfin, comme corollaire de cette dernière qualité, deux autres encore, qui ne se retrouvent pas tous les jours chez des ministres : une extrême circonspection dans les affaires d'Etat pour le fond, et une laborieuse attention apportée à la forme. Il est vrai que ce culte de la forme dégénérerait parfois chez lui en une véritable chinoiserie de style et de calligraphie, et que sa circonspection ressemblait quelquefois assez singulièrement à un manque de résolution et d'initiative. Depuis M. Giers, le père, ce dernier trait surtout avait fait fortune dans le service du ministère, et c'est au comte Lamsdorff par excellence qu'on eût pu appliquer la caractéristique imaginée de nos jours pour M. Giers, le fils : « Prudent jusqu'à l'imprudence (3) ». Quoiqu'il en fût, ces qualités — et même ces défauts — du comte Lamsdorff m'encourageaient évidemment à adopter vis-à-vis de lui une politique de franc-parler que je ne me serais jamais permise, par exemple, avec sa « main droite », l'infatigable M. Hartwig. Le résultat en fut aussi prompt que satisfaisant. Le ministre comprit bien vite l'impossibilité de laisser tel quel le texte élaboré à Londres (et accepté à Pétersbourg) et me promit de bonne grâce que sa « faute » serait réparée.

— Tout le monde n'est pas juriste, me dit-il avec un bon sourire malin, d'autant qu'il s'agissait, avant toutes choses, d'apaiser les Anglais sans trop marchander. Maintenant, on est devenu beaucoup plus calme à Londres, et on peut voir...

— Mais, Monsieur le ministre (risquai-je), je trouve dans notre réponse

(1) Polovcev est mort en 1900.

(2) Mémoires de A. Polovcev, publiés dans *Krasnyj Arkhiv*, t. III, 1923, p. 82.

(3) Nous avons en vue M. Nicolas Giers, ministre des affaires étrangères sous Alexandre III, et son fils, M. Michel Giers, ambassadeur de Russie à Constantinople et à Rome. — Nous écrivons « Giers » (et non « de Giers ») comme aussi « Hartwig », etc., parce que, d'après la législation de l'Empire ces familles, d'origine très modeste, n'avaient aucun droit à la particule. *Ile ou non*, laquelle appartenait exclusivement aux familles nobles des provinces baltes ou bien à des familles de noblesse notoire des pays étrangers.

à sir Charles Hardinge l'acceptation « intégrale » du texte anglais. Comment nous tirerons-nous d'affaires ?

— C'est précisément la difficulté, et il faudra y penser... Mais (avec une pointe d'ironie dont il avait parfois l'habitude), laissez donc quelque chose à faire à votre ministre.

Et, je dois le constater ici, ce ministre sut bien — à mon grand étonnement — se tirer d'affaire, dans un cas où un autre n'aurait probablement rien voulu ou rien pu faire.

Les Anglais commencèrent naturellement par protester en faisant valoir le fameux « intégralement », et le *Livre bleu* de l'affaire de Hull atteste à son futur historien l'étonnement et le mécontentement du Foreign Office de voir surgir tout à coup une querelle de textes, dont on ne discernait pas bien la raison, la portée, et cela, pour ainsi dire, à la veille de la signature de l'acte accepté des deux côtés (1). Mais le comte Lamsdorff tint bon en répliquant obstinément (c'était le truc « philologique » qu'il imagina) que le « mot » intégralement « ne signifiait pas « littéralement »... et il eut gain de cause. Tous nos amendements furent acceptés et entrèrent dans le texte définitif.

La « Déclaration » fut enfin signée le 12/25 novembre à Saint-Petersbourg, par le comte Lamsdorff et Sir Charles Hardinge (2). Immédiatement après, on procéda aux nominations prévues par l'arrangement. En fait d'amiraux membres de la Commission, la Russie nomma l'amiral Kaznakov, l'Angleterre Sir Louis Beaumont, la France l'amiral Fournier, l'Amérique l'amiral Davis, l'amiral autrichien baron Spaun fut désigné comme président. La charge de « juriconsultes-asseurs » représentant l'Angleterre et la Russie au sein de la Commission, échut, respectivement, à l'ancien président du Tribunal suprême de la Grande-Bretagne, Sir Edward Frey, et à l'auteur de ces lignes; enfin, comme « agents » des deux gouvernements en litige (jouant un rôle analogue à celui des avocats dans un procès de droit privé) furent choisis, avec toute une suite de conseils et d'avocats de profession, les deux conseillers d'ambassade de Grande-Bretagne et de Russie à Paris, M. O'Beirne et M. Nekludov, ce dernier assisté de mon camarade d'Université, M. André Mandelstam (à cette époque drogman de notre ambassade à Constantinople), et du très distingué M. Henri Fromageot, avocat à la Cour d'appel de Paris, actuellement premier juriconsulte du ministère des Affaires étrangères de France.

Tous les préliminaires ayant été ainsi réglés — à Saint-Petersbourg, à Londres et à Paris — il ne restait plus aux membres de la « Commission internationale d'Enquête » qu'à faire leurs malles pour un séjour plus ou moins prolongé dans la capitale de la France. Jusque-là dernier moment, je fus confiné dans mes devoirs techniques de juriconsulte analysant l'affaire au point de vue du droit, et personne n'en toucha plus le côté politique.

\* \* \*

La veille de mon départ de Saint-Petersbourg, une audience de congé chez le comte Lamsdorff ne pouvait certes pas manquer, et c'est alors que le ministre revint, très délicatement, sur la question des « dessous » — ou plutôt des « dessus » — politiques (puisque'il s'agissait des plus hautes sphères de ce bas monde) qu'il fallait ne pas perdre de vue au cours de nos investigations de Paris.

Je ne vous cacherai pas, me dit-il, que depuis la signature de notre déclaration, je suis presque tout à fait tranquille sur le sort de l'affaire de Hull. Je vous dirai mieux : elle ne m'intéresse plus. C'est-à-dire que, comme ministre des Affaires étrangères, — n'en déplaise à mon collègue de la Marine, — je n'attache à l'affaire par elle-même qu'une importance relativement très restreinte. Il y a eu évidemment, au Dogger-Bank, quelque malentendu dont nous ne connaissons probablement jamais le dernier mot, et tout finira sans doute « en queue de poisson ». En ce sens, j'espère bien que nous aurons gain de cause ou, en d'autres termes, que les Anglais n'obtiendront rien de ce qu'ils nous réclamaient à hauts cris au début de l'incident, l'excepté, bien entendu, un juste dédommagement des personnes lésées, que, comme vous le savez, nous leur avions proposé au premier moment.)

(1) Voir, par exemple, le n° 75 du *Livre bleu* (Lansdowne à Hardinge, le 14 novembre 1904) : « We greatly regret that Count Lamsdorff should have thought it necessary to recommence a discussion which we regard as definitely closed by his statement », etc.

(2) *Livre bleu*, Annexe au n° 96.



Vous veillerez sans doute à ce que tout se déroule dans cette direction de la manière la plus conforme à la dignité de la Russie et de sa flotte. Mais ce qui m'intéresse, moi, dans la mission qui vous est confiée à Paris, ce sont précisément ses dessous politiques, qui vous aideront — selon toutes les probabilités — dans votre tâche juridique. Je n'ai pas le droit de vous en dire beaucoup, car il s'agit de choses ultra-sécrites qui ne doivent être connues que de deux ou trois personnes dans l'Empire. Mais vous devez avoir en vue que la constellation politique, en Occident, est en ce moment assez favorable pour notre pays. Malgré la guerre avec le Japon, malgré l'alliance anglo-japonaise — et notre incident de Hull — la Russie est encore, pour certains gros bonnets de l'Europe, une « riche épousee » qu'on n'aime jamais voir se jeter dans les bras d'autrui... En voilà assez pour votre information personnelle. Vous pouvez déchiffrer cette énigme comme vous le voudrez. Dans tous les cas, je vous recommande beaucoup d'être tout oreilles à Paris et de m'écrire personnellement, par lettres confidentielles, tout ce qui vous aura frappé dans la direction indiquée — disons dans la direction de la grande politique russo-franco-allemande... Pour le reste, c'est-à-dire, pour l'incident de Hull proprement dit, vous adresserez vos rapports au ministère, également à mon nom, mais en dépêches ordinaires. Je vous prévins, du reste, que les uns et les autres seront présentés à Sa Majesté l'Empereur. Et sur ce, mon cher baron, bon voyage et heureux séjour... auprès de l'amiral Fournier et de M. Delcassé!

Après ce viatique du comte Lamsdorff, dont je n'avais certainement pas perdu un seul mot, il était tout naturel de ma part d'aller prendre congé de mon vieux M. de Martens.

Il trouva que les allusions du ministre à la « grande politique » ne faisaient que confirmer ses propres renseignements et, le premier pas ayant été ainsi fait, il me confia enfin ce qu'il savait lui-même de cette grande politique. Grâce à une indiscretion, il était à même d'affirmer que, juste au moment où le comte Lamsdorff travaillait à la solution pacifique de l'incident de Hull du côté de Londres et de Paris, les deux empereurs de Russie et d'Allemagne se seraient engagés dans une correspondance personnelle des plus animées, ayant pour but un rapprochement politique entre Saint-Petersbourg et Berlin : on serait, peut-être, à la veille de resserrer, par un accord secret, les « liens traditionnels d'amitié » entre les deux empires — ce qui ne pouvait évidemment être indifférent ni à Paris ni à Londres...

Telles étaient mes informations politiques au moment du départ de Pétersbourg. Mes efforts pour soulever encore le voile épais qui couvrait le secret du fil télégraphique Tsarskoe-Sélo-Berlin n'aboutirent, comme de raison, à aucun résultat. Mais, quand on écrit sur ce sujet vingt ans après — et notamment après la catastrophe russe, qui a mis à découvert tous les secrets d'Etat de l'ancien empire, — il est permis d'y voir beaucoup plus clair. On lira dans le chapitre suivant, spécialement consacré aux conversations secrètes des deux monarques en 1904 et 1905, quelles étaient au juste les combinaisons politiques qui occupaient alors Nicolas II et Guillaume II. Mais, en décembre 1904, je partis de Pétersbourg abandonné à mes conjectures. Le grand secret d'Etat russo-allemand planait, pour ainsi dire, dans le brouillard de l'incident de Hull, brouillard qu'il était naturellement impossible de percer à un simple mortel, chargé d'éclaircir cette affaire sans se mêler de haute politique.

Toutefois, parmi mes conjectures, une chose paraissait assez évidente. Le seul fait de l'existence de conversations politiques secrètes entre Tsarskoe-Sélo et Potsdam pouvait nous servir puissamment pour la solution du différend de la mer du Nord. Je me disais que, tout à fait indépendamment du fond (pour ainsi dire technique) de l'affaire, elle serait probablement réglée à l'amiable dans les formes les plus coulantes et les plus acceptables pour la Russie... Pourquoi et par qui? Mais précisément pour ne pas jeter la Russie dans les bras de l'Allemagne, pour ne pas accentuer davantage l'antagonisme anglo-russe et, peut-être même, pour essayer de la faire disparaître sous l'influence modératrice de la France et dans l'intérêt de sa grande politique internationale.

\*\*\*

Mes premières impressions de Paris déjà me firent comprendre que je n'avais pas tout à fait tort. Les prévisions que je viens d'indiquer me furent notamment bientôt confirmées, avec une lucidité et une perspicacité remarquables, au cours d'un entretien politique qui me frappa beaucoup à cette époque et qui exerça

aussi la plus bienfaisante action sur notre tactique ultérieure dans les travaux de la Commission d'enquête.

Mais je dois commencer par dire quelques mots de nos tous premiers pas à Paris.

Nous étions depuis quelques jours à l'hôtel Mirabeau. Les travaux préliminaires de la Commission venaient de commencer (il s'agissait notamment d'élaborer un règlement de procédure pour cette première enquête internationale organisée conformément à la Convention de La Haye de 1899), et déjà deux « incidents » vinrent donner une salutaire secousse aux paisibles occupations de la délégation russe. D'abord, dès les premières réunions de la Commission une constatation pénible s'imposa à tout le monde : c'était l'absolue insuffisance de notre chef, le vieil et débile amiral Kaznakov, incapable de se débrouiller dans les choses les plus simples, confondant les noms et les lieux, oubliant également ce qu'il avait appris dans le temps et aussi ce qu'on venait de lui dire. Pendant nos repas à l'hôtel, mon collègue M. Mandelstam, grand admirateur de la Révolution française, perdit assez de temps — et encore plus de patience — à éclaircir à cet animal octogénaire, aide de camp du tsar, la question de savoir qui était au fond ce personnage énigmatique, M. de Mirabeau, dont le nom ornait l'enseigne de l'hospitalière maison qui nous abritait; et pour en revenir aux temps modernes, M. Kaznakov ne put jamais retenir les noms de ses nouveaux collègues de la commission, l'amiral Fournier lui revenant sans cesse sous la forme de « Mournier » et le très charmant vicomte de Grequeil attaché à notre délégation par le gouvernement de la République, étant baptisé par lui du nom plutôt vulgaire de « Grigouille ». Bref, il était évident qu'un changement radical devait être opéré, coûte que coûte, dans la présidence de notre délégation, sous peine de compromettre la cause russe. Malgré les doutes de M. Nekludov — qui appréhendait un refus catégorique des hautes sphères pétersbourgeoises, — une représentation fortement motivée de l'ambassadeur de Russie (M. Nelidov), accompagnée d'une lettre confidentielle de l'auteur de ces lignes au comte Lamsdorff, eut tout de même le résultat nécessaire. L'amiral Kaznakov reçut bientôt par télégraphe la gracieuse autorisation du tsar de revenir en Russie pour soigner son indisposition passagère (dont il n'avait cependant parlé à personne); il s'empressa d'en profiter sans trop de mécontentement — comme Sancho Pança au moment de quitter son île de Barataria — en accusant de cette « intrigue » (qui l'aurait cru?...!) l'empereur Guillaume, qui ne pouvait lui pardonner, disait-il, une altercation quelconque de marins, survenue je ne sais plus où, un quart de siècle avant 1904.

Pour le remplacer, le choix de l'empereur Nicolas tomba sur l'amiral Dubasov, qui venait de refuser à son souverain de sacrifier sa grande renommée et ses lauriers de la guerre russo-turque de 1877 à l'expédition, qu'il considérait comme plus que douteuse, d'une flotte russe allant faire le tour du monde pour atteindre les Japonais. Cette nomination était précisément ce qu'il nous fallait — un vrai *right man in the right place*, un « loup de mer » énergique, vigoureux et martial et en même temps un parfait *gentleman* du type anglais, élégant et « homme du monde ». Son apparition à Paris, acclamée par tous les membres de notre délégation et précédée de quelques jours par l'arrivée, en qualité de témoins, de plusieurs officiers de l'escadre de l'amiral Rozdestvensky (1), montra tout de suite à nos collègues de la commission d'enquête que le changement de personnes qui venait de s'accomplir répondait réellement aux nécessités d'une défense efficace des intérêts russes. Je pense ici à un second incident, plutôt comique, qui ne laissa pourtant pas de produire sur nos adversaires l'impression la plus satisfaisante.

Nous en étions encore à notre règlement de procédure, et le paragraphe déclarant la langue française langue officielle de la commission n'était pas encore adopté. En fait, les juristes et les diplomates qui s'occupaient de ce travail préliminaire employaient le français, et tout marchait comme sur des roulettes. Or, un beau jour, — bientôt après l'arrivée de l'amiral Dubasov, — je ne sais plus à quelle occasion, l'amiral anglais (le très sympathique sir Louis Beaumont) crut devoir prononcer un assez long discours pour exposer le point de vue britannique sur un paragraphe

(1) C'était un petit groupe assorti de nos jeunes marins — les lieutenants de vaisseau Schramchenko et Ellis, tous les deux aussi sympathiques qu'intelligents, — présidé par le capitaine Klado, déjà très connu du public pétersbourgeois par ses articles du *Novoe Vremja* contre certaines méthodes routinières de son propre ministère de la Marine.



projeté du règlement. Il le prononça en anglais. Ni moi, ni M. Nekudov, n'étions assis à côté de notre amiral, et nous ne pouvions lui transmettre nos *desiderata*, en ce moment, que par voie de suggestion. Mais il paraît qu'il n'avait même pas besoin de cela, car, l'allocution de son collègue britannique terminée il se leva, demanda la parole et, du ton le plus naturel du monde, prononça un très joli petit discours... en russe, que les membres de la commission firent semblant d'écouter avec la plus grande attention. Inutile d'ajouter que les deux discours furent immédiatement consignés au procès-verbal dans leur traduction française, et que l'amiral anglais ne se servit plus de sa langue maternelle pour prononcer ses rares discours. Quiconque connaît le caractère anglais aura compris sans peine que ce petit incident ne put que contribuer à l'établissement entre les deux parties en litige d'une atmosphère de mutuelle estime.

J'ose affirmer qu'un esprit de déférence et de courtoisie réciproque s'établit également, et dès leur première rencontre, entre les deux « juriconsultes-asseisseurs », c'est-à-dire le très âgé et très honorable sir Edward Frey (qui aurait pu être mon grand-père) et l'auteur de ces souvenirs. Cette rencontre eut lieu dans des conditions si peu banales que je crois devoir la raconter ici.

Nous venions de quitter le Mirabeau pour le très élégant hôtel Vendôme (que l'amiral Dubasov connaissait de longue date), et sir Edward Frey venait d'arriver, un peu plus tard que les autres membres de la délégation anglaise, et de s'installer avec eux dans un hôtel voisin, place Vendôme. Je me fis immédiatement annoncer chez le juriconsulte britannique, qui me reçut aussitôt dans son cabinet de travail, assis à une grande table couverte de papiers, qu'il étudiait et annotait au moment de mon entrée. Notre conversation dura déjà depuis assez longtemps, très animée et très intéressante, quand sir Edward Frey me demanda si je ne voulais pas profiter de l'occasion pour voir aussi l'amiral Beaumont. Sur ma réponse affirmative, le vieux juriste se leva et se dirigea lentement, d'une démarche d'octogénaire, à travers l'enfilade de pièces du superbe appartement de sa délégation, vers le cabinet de travail de l'amiral; il fallut au moins cinq minutes au respectable vieillard jusqu'à ce qu'il pût trouver l'amiral et revenir à son cabinet. Or, au moment où il était déjà dans la pièce voisine, je m'aperçus qu'il me laissait seul avec tous ses secrets d'attaque contre nous et de défense de la thèse britannique, étalés devant moi, tranquillement, sur son propre bureau de travail. Aussitôt, je fis quelques pas pour le rattraper : « Sir Edward, c'est assez délicat, vous laissez tous vos papiers ainsi ? Enfermez-les donc plutôt dans votre *box* » (qui se trouvait également, grand ouvert, sur la même table)...

L'effet que ces paroles produisirent sur le vieux juriste anglo-saxon fut curieux à observer. Il devint pourpre d'abord et tout pâle immédiatement après. Machinalement, il fit deux pas vers son précieux *box* et ses paperasses, visiblement inquiet, puis tout à coup :

« Non, non », fit-il en retournant de nouveau sur ses pas, « je vous en prie, je suis tout à fait tranquille ! »

Et il s'éloigna à petits pas pour aller chercher son amiral. Ce qui arriva après cette petite scène de quelques secondes est peut-être assez curieux au point de vue psychologique. Notre situation au commencement de cette malheureuse enquête était difficile et les cartes de nos adversaires si bien cachées qu'un coup d'œil indiscret dans celles du juriconsulte britannique — pour ainsi dire, chef de « leur » état-major dans cette affaire — pouvait paraître pardonnable et même... recommandable au point de vue des intérêts de l'Etat. Néanmoins, après que sir Edward Frey eut disparu de mon horizon, je me rassais très tranquillement dans mon fauteuil à côté de ses papiers secrets et je dois avouer — tout en rougissant devant les mânes de Machiavel — qu'aucune tentation ne vint troubler mon sentiment qu'il m'était défendu d'obéir aux leçons du grand Florentin. Par qui ? Probablement par toute l'éducation que je dois à mes parents, par la ferme conviction que la politique et les intérêts de la patrie ne priment pas tout le reste, que les lois de la religion, de la morale et de l'honneur l'emportent sur la « raison d'Etat ». Et je ressentis en moi une sorte de joie égoïste, en prenant conscience du fait que le dogme païen de l'omnipotence du « Leviathan » n'avait aucune prise sur un serviteur, pourtant fidèle, du tsar et de la Russie...

Je me hâte d'ajouter que tout le monde n'était certainement pas du même avis quant à la ligne de conduite à suivre dans des cas pareils à celui que je viens de décrire. Du moins, pas tous

les Anglais. J'ai honte de me rappeler à cette occasion que, presque en même temps que mon échange de courtoisies avec sir Edward Frey, une scène d'un autre genre se passait en Russie, dans le château impérial de Gatčina : on y arrêta *in flagranti*, dans le cabinet de travail du tsar, la bonne anglaise du petit grand-duc héritier au moment même où elle faisait une petite perquisition dans les papiers du souverain de toutes les Russies (1)... Espérons que c'était une simple curiosité privée et personnelle, qui n'avait rien à faire avec la grande politique de la Grande-Bretagne.

BARON M. DE TAUBE.

Ancien professeur  
de l'Université de Saint-Petersbourg  
Sénateur, membre du Conseil de l'Empire de Russie

La fin de cette étude paraîtra dans notre prochain numéro.

## Nuances des interventions pontificales

Il y a plus de deux mois que le Saint-Office a promulgué son décret de condamnation et de dissolution des *Amis d'Israël*. Dans les milieux que la question juive ne passionne pas, c'est à peine si l'intervention du Saint-Siège a retenu l'attention. L'un ou l'autre, peut-être, s'est étonné de cette sévérité subite pour une association de prières. Car les *Amis d'Israël* n'étaient, en somme, associés que pour la prière.

Mais dans les milieux pro-juifs, de même que parmi les anti-sémites, ce fut une grosse émotion et de vives polémiques. De part et d'autre, le décret est attaqué. Il est critiqué par les Juifs, il est critiqué par leurs amis les plus fervents, il est critiqué par leurs ennemis les plus violents.

Les *Amis d'Israël* sont animés par une charité dont le décret de condamnation fait un très vil éloge. La charité spirituelle ne peut être excessive, pas plus lorsqu'elle s'adresse aux Juifs que lorsqu'elle s'adresse aux païens, aux schismatiques ou aux hérétiques. Cette charité met notre volonté en concordance avec la volonté divine : Dieu veut le salut de tous les hommes, affirme et répète l'Écriture.

Mais ce qui peut être excessif, ce sont les appréciations inspirées par le désir le plus généreux et le plus apostolique. Ne plus voir la distance qui sépare la mentalité juive de la mentalité chrétienne ne peut qu'être nuisible aux intérêts de l'Église et à la conversion même des Juifs. Les conversions au catholicisme ne sont possibles que dans la lumière de la vérité.

Il est toujours nuisible à la cause que l'on veut servir de prendre ses désirs pour des réalités. Le désir est très louable et très compréhensible de voir les Juifs se convertir en masse. Lorsque l'on pense à la vitalité extraordinaire de cette nation et de cette religion, de cette nation exilée tout entière et de cette religion dépourvue de sacerdoce et de hiérarchie, lorsque l'on considère cette vitalité miraculeuse et qu'on se rend compte de l'influence incomparable exercée dans l'univers par ce peuple dispersé et, à plusieurs époques de l'histoire, traqué de pays en pays comme une bande de criminels et d'êtres malfaisants, lorsqu'on mesure

(1) Cet incident, soigneusement étouffé dans les sphères de la Cour, est mentionné dans une lettre de l'empereur Guillaume au chancelier comte de Bülow, en date du 28 décembre 1904. Voir la grande édition de Documents diplomatiques du ministère des Affaires étrangères d'Allemagne, *Die grosse Politik der Europäischen Kabinete, 1871-1914*, t. XIX, 1<sup>re</sup> partie, p. 347. Dans le même volume se trouve toute la correspondance diplomatique allemande sur l'affaire du Dogger-Bank.



la place occupée par les Juifs dans la presse, dans la finance, dans la politique, dans les mouvements scientifiques, dans les révolutions et dans la Société des Nations, on ne peut s'empêcher d'entrevoir des perspectives magnifiques en rêvant de la conversion d'Israël annoncée par les prophètes. Et qui sait? Tous ces grands mouvements d'apostolat, Action catholique, Missions, Union des Eglises, n'entreront-ils dans la voie du succès complet et définitif que par l'appoint de ce peuple étonnant, mêlé au genre humain comme un ferment, aujourd'hui ferment de corruption et de désagrégation, demain facteur de régénération sociale, morale et religieuse?

Et puis, les Juifs sont les frères de sang du Christ, de la Vierge et des fondateurs de l'Eglise. La volonté divine qui les a placés à la tête de l'humanité religieuse ne s'est pas reprise. C'est leur rébellion seule qui en empêche l'effet. Le jour de la réconciliation prophétisé par saint Paul se lèvera sur le monde.

On comprend que de telles visions exaltent ceux qui les contemplent et leur fassent oublier certaines réalités et certaines vérités qui sont néanmoins des données essentielles du problème. Ce sont ces réalités et ces vérités que le Saint-Siège a voulu leur rappeler. Encore une fois, il n'est aucunement question dans le décret de suppression des *Amis d'Israël*, de condamner ou de décourager la charité et l'apostolat aussi effectifs et aussi efficaces que possible envers le peuple juif. Et il s'agit moins encore d'une sorte d'approbation donnée à l'antisémitisme. Les antisémites qui ont lu le texte pontifical n'ont pas eu de peine à s'en rendre compte, et ils protestent contre les paroles du Pape avec la même véhémence que les partisans les plus enthousiastes et les plus aveugles de Sion et même du Sionisme.

De même pour ceux qui estimerait que le Saint-Siège fait machine arrière dans l'affaire de l'Union des Eglises, il serait édifiant de lire et de méditer les paroles que Sa Sainteté prononce chaque fois que des pèlerins orientaux ou s'intéressant à l'Orient sont reçus au Vatican.

A titre d'exemple, résumons l'allocution prononcée par Pie XI devant les professeurs et les élèves de l'Institut oriental de Rome, le 31 mai dernier. Les visiteurs lui avaient été présentés par Mgr d'Herbigny, S. J., dont le témoignage sur la situation religieuse en Russie a fait l'année dernière une si profonde impression sur un large public cultivé.

On sait que l'Institut oriental est un des Instituts pontificaux c'est-à-dire placés très spécialement sous la dépendance et la protection du Saint-Siège. Il a pour objet l'étude scientifique de l'Orient chrétien. La plupart des élèves sont orientaux. Pie XI a exprimé avec effusion sa gratitude envers les évêques qui n'hésitent pas à faire de grands sacrifices pour envoyer des disciples à l'Institut oriental. Car il attend des travaux et du rayonnement de cette institution des fruits très précieux de science et de vie catholiques.

« Lorsque, dit-il aux élèves et aux professeurs, vous êtes tentés de découragement à cause des immenses difficultés qui barrent votre chemin, pensez à l'importance et à la grandeur de votre œuvre. Pensez que Dieu et l'Eglise sont avec vous et que le succès couronnera infailliblement vos efforts soutenus avec persévérance. Pensez également que le seul fait de vos efforts et de votre travail, le seul fait de l'existence et du fonctionnement de votre Institut a déjà son efficacité directe. Il n'est pas possible que l'Orient ne soit pas touché et ne revienne pas de certaines préventions contre l'Occident et contre Rome en voyant l'ardeur avec laquelle nous nous efforçons de comprendre leur histoire et leur esprit. Votre loyauté scientifique et votre charité apostolique sont un précieux facteur de rapprochement et d'unité. Unité infiniment

désirable, voulue, invoquée par le Christ et par tous ceux qui ont l'esprit du Christ. »

Ces paroles du Pape confirment notre sentiment que, si des réserves ont été exprimées et des conseils de modération adressés aux apôtres de l'Union des Eglises, ces réserves et ces conseils ne concernent pas le but poursuivi, mais les moyens à employer, et aussi l'intangibilité de la révélation chrétienne au suiet de laquelle la charité la plus brûlante, non seulement n'autorise pas de concessions, mais ordonne une intransigeance absolue, l'union chrétienne ne pouvant être utile et salutaire que si elle est édifiée sur le fondement que Dieu lui a donné, c'est-à-dire la vérité enseignée par Notre-Seigneur Jésus-Christ et confiée au magistère vivant de son Eglise.

LOUIS PICARD.

## Louis Mercier,

poète épique

### Les Poèmes de la tranchée

C'est chose beaucoup plus ardue d'analyser le lyrisme patriotique, guerrier et, pour tout dire, épique, de Louis Mercier en ses *Poèmes de la tranchée* que celui d'un Claudel, d'un Rostand ou d'un Saint-Georges de Bouhélier. En présence d'une matière et d'une manière tellement dépouillées, le critique, peut-être un moment égaré par ces lyriques étranges, puissants, sybillins, frénétiques, faux, douteux ou mauvais, ne trouve pas aisément où se prendre. Un certain bon gros pittoresque, une certaine bonne grosse rhétorique, des singularités violentes, de bons gros défauts qui tirent l'œil, à l'ordinaire rendent bien plus facile sa tâche. C'est au point qu'après avoir lu l'excessive ou l'irrégulière, la déchainée, la très inspirée comtesse de Noailles, on ne sent pas tout de suite l'attrait de cette poésie, si authentiquement simple, si blanche — je ne dis pas si pâle — de Mercier, non certes dépourvue de pittoresque, mais où le pittoresque demeure à son vrai plan : le dernier. Peu à peu seulement, on s'accoutume, pour s'en enchanter ensuite, à cette facture, sans doute soignée, mais non pas rouée, et qui du vrai classicisme conserve presque toujours les dehors de la parfaite sérénité. Peut-être, à ce propos de la technique de Mercier, le poète s'est-il rappelé que celle de Sophocle et de Virgile, même quand elle traduit le désespoir ou l'horreur, conserve presque toujours cette espèce de tranquillité extérieure qui est peut-être bien une des plus permanentes caractéristiques du grand art.

Voilà sous quel rapport — il en est tant d'autres! — on a pu proclamer Mercier classique.

Et, d'autre part, sans parti-pris et sans vouloir à toute force paraître moderne, marotte fort répandue, il l'a tout de même été par d'amusantes recherches de sonorités et de rythmes assez plaisamment imprévus. Le funambulisme léger, clownesque, de Banville ne semble pas l'avoir jamais sollicité, encore moins le funambulisme athlétique, appuyé et, en somme, assez exténué, de Rostand. Mais il n'a pas, à l'occasion, dédaigné un certain pittoresque de détail assez corsé. J'ai déjà cité quelque part à ce propos, et il faut bien que je recite ici, ce passage des *Poèmes de la tranchée*, à cet égard si caractéristique :

L'hiver...  
est fade et boueux; il mouille,  
Il détrempe, il ruisselle et fond en brouillards mous.

Ciel d'encre, pas d'étoile; et les arbres égouttent  
Dans l'eau les larmes d'eaux qui suent à leurs rameaux.  
Le silence est sonore et l'ombre vibre toute  
De tant de gouttes d'eau qui tapotent dans l'eau.



*Parfois dans les roseaux quelque chose gargouille :  
On serre son Lebel, et l'on flaire le vent,  
Bah! ce n'était qu'un rat qui chasse à la grenouille,  
Ou quelque poule d'eau qui jargouille en plongeant.*

D'habitude pourtant, l'intention de Louis Mercier vise plus haut. Le drame par lui évoqué dans ses poèmes de guerre, et, du reste, par lui vécu, était trop immense et trop sombre pour qu'il usât en de tels sujets plutôt menus, et en de telles prouesses de cadence ou d'onomatopées, le plus clair et le plus noble de son effort. Il a donc visé plus haut, mais cependant pas tellement plus haut. Il savait bien que d'autres emboufferaient la trompette des grands jours, que les pseudo-Pindares, que les Tyrtées à la manque ne feraient pas défaut pour célébrer les épouvantables prouesses de ces quatre rouges années : 1914-1918. Puis, il abhorre l'excès lyrique, la vile abondance verbale, la stérile débauche d'invention épique. Comme le Molière de l'*Impromptu*, il n'aime pas qu'on se guide sur les grands sentiments. Et il abaisse volontiers d'un ton son diapason pour ne pas tomber dans le péril de vociférer.

On ne réussit pas à tout coup la *Marseillaise*, la vraie, celle de l'Étoile. Après Rude, là-dessus il faut donc dire autre chose.

Mercier a dit autre chose. Sans éliminer — ce qui n'eût pas été équitable — l'immense bonne volonté et la grande bravoure des poilus de 1914 et d'après, il a plutôt chanté leur peine infinie. Plus longuement, et sans l'humour qui ici n'eût pas été de saison, comme Leclerc il a célébré, en contenant du mieux qu'il put ses larmes, la Passion de notre frère de la tranchée. Chez cet homme, qui fut si malheureux et si grand, il vit moins le héros que le martyr. Et c'est le martyr qu'il a chanté, — comme fit aussi vers le même temps ce bel officier de grand cœur qui signa cette grande page : *Bourru, soldat de Vauquois*. Vous rappelez-vous les délicieuses lignes

*Bourru a envie de pleurer.*

*Ne l'accablez pas de votre mépris. Peut-être êtes-vous de ceux qui n'admirent que les « surhommes » dont la volonté jamais ne s'abat : c'est votre droit, mais... Chut, ne faites pas trop sentir à mon Bourru qu'il n'est qu'un homme, car, voyez-vous, c'est tout de même avec ces pauvres hommes-là qu'on prend Vauquois.*

Ici donc, dans ces *Poèmes de la tranchée*, le soldat moyen du terroir français se montre plus simple, plus nature, plus vrai que nulle part ailleurs. Certes, au temps de l'horrible épreuve il fit son devoir. Mais il a tant souffert, il a tant peiné pour vaincre qu'il ne put se tenir tout au long des quatre sanglantes années au diapason de l'héroïsme le plus tendu. Il lui arriva de n'en plus pouvoir parce que l'épreuve était trop longue et, comme le rappelait à son tour Dupouly, de s'exaspérer contre ses engelures. Il fut à la fois le plus brave et le plus malheureux des hommes.

Mercier nous le fit voir tel, sans le styliser en beauté, sans l'empâcher, en proie à une détresse très intense, mais souvent très vulgaire, épuisé par un marasme où la bête, amie de la sécurité, de l'aise, du bien manger et du bien vivre, avait la grosse part. Le poète ne solennisa point, comme n'eussent pas manqué de faire — et coupablement — les romantiques, la lassitude, l'accablement, le dégoût des poilus. Il n'eût point cette faiblesse d'aimer pour le plaisir — pour un plaisir contre nature — « la majesté des souffrances humaines ». Il ne commit pas le noir péché d'accroître la mélancolie des preux des temps nouveaux en l'exaltant comme une belle matière d'art. Simplement, il compatit à leur affreuse infortune et il pria, sachant bien qu'en face de la douleur bien souvent il n'y a pas mieux à faire. Comme tous ceux à qui quelque habitude de la vie intérieure a révélé les embûches que peuvent tendre aux âmes sans défiance les tendres regrets, il implora le Ciel en leur faveur, par exemple contre ce qu'il appelle « la tentation des souvenirs ». Le romantique, lui, s'y serait délecté, « s'enfermant », non pas « courageusement », comme prétendait Vigny, mais bien plutôt lâchement, « dans cette épée ». Le croyant, le chrétien, dit front n'y voulut voir, lui, qu'une diabolique suggestion qu'il fallait fuir. Et le poète l'invita à en triompher en formulant avec lui ou pour lui une grande, une cornélienne prière, à laquelle j'emprunte ces sublimes mots :

*Seigneur, préservez-nous d'aimer trop la tristesse  
Et le charme éternant de trop chers souvenirs!*

*Préservez-nous, mon Dieu, de trop penser aux choses  
Dont nous vient un parfum de paradis perdu ;  
Notre âme y languirait en voluptés moroses  
Et prendrait en dégoût le devoir trop ardu.*

*Il ne faut pas. Il faut que notre tâche austère,  
Nous trouve résolu, et même après un peu ;  
Il faut que notre cœur se trempe et sache taire...*

Et tout de même ici, malgré la volonté qui s'efforce, qui bataille, qui se redresse — et c'est par quoi cette poésie est pleinement humaine — les ressorts intimes sont en danger de céder... *Que notre cœur se trempe et sache taire... Sache taire quoi?... Hélas!* tout ce dont il déborde. Alors ce sont deux bras tendus, un pauvre cri lancé d'une mourante voix vers Celui que par bonheur on ne prie pas en vain :

*Ah! nous ne pourrions pas sans votre aide, ô mon Dieu!*

Voilà la note, très neuve, et cependant si simple, de cette poésie spontanée et sincère, qui va comme cela, je veux dire avec des sortes d'oscillations si ravissantes, de la plus humble vérité à la vérité la plus haute, de l'héroïsme le plus résolu à la plus éperdue des paniques.

Voilà la note vraie... Tant d'autres ont gâché cette belle et minable figure des poilus!

Pauvres poilus! Ce ne fut pas assez pour eux des horreurs et des épreuves de la guerre. Ils durent trop souvent subir l'avanie imméritée de se voir défigurés par les artistes de l'arrière, voire — ceci fut le pire — par certains artistes du front. Barbusse donna d'eux une basse photo, sinistre, poussée exprès au plus sordide. D'autres trompèrent leurs prouesses avec de si postiches élans de lyrisme que les lettrés d'entre eux en furent excédés.

De ces sortes de gueux du front, par exemple, que drôlement on dénomma *cuisiots*, et dont il était si tentant d'évoquer le rude et trivial pittoresque, en le corsant, en exagérant les tons rougeauds de leur visage et la forte senteur de leur *cuisance*, Louis Mercier nous a donné une image certes vivante, mais sans éclat forcené, et dans laquelle surtout le trait physique est introduit pour rappeler un trait de caractère ou proposer, à l'esprit du lecteur, une comparaison profonde, neuve et chrétienne, qui donne à ce trait toute sa portée et le met puissamment en valeur :

*Débrailés, marmiteux...*

*Marmiteux*. Le beau néologisme, chargé de sens divers! Dans *marmiteux* sans doute il y a *marmite*, mais il y a aussi *miteux*, c'est-à-dire minable et pauvre diable — pauvre diable et providence mêlés, le tout, matériel, cocasse et touchant :

*Débrailés, marmiteux et de pauvre langage,  
Ils jurent trop souvent le saint nom du bon Dieu,  
Sans savoir ce qu'ils font, et parce que l'ouvrage  
Est dur, et que le bois manque souvent au feu.*

*Devant la flamme rouge on voit leur forme noire  
S'évertuer le jour et bien souvent la nuit ;  
Ils font penser à ceux qui sont en purgatoire  
Tant leurs yeux sont brûlés dans leur visage cuit.*

C'est que le poète les a assez vus, ces cuisots, et les autres aussi, quels qu'ils aient été dans l'immense foule des mobilisés, pour savoir ce qu'il furent au moral, ces admirables, mais pauvres gens : c'est-à-dire quelque chose, tout de même, de pas très conforme à la vision chaste, séraphique et dévote qu'avaient fini par s'en faire certaines bonnes âmes saintement résolues à se figurer tout le front gagné à Dieu et tous les combattants mués d'un coup en autant de Louis de Gonzague bleu horizon ou kaki. En termes discrets, mais justes, Louis Mercier a révélé chez un très grand nombre d'entre eux, en même temps qu'un brave cœur et un cœur brave, une incroyable ignorance et pas mal d'impiété. Aussi dit-il au Divin Maître en les lui recommandant :



*Demeurez un peu parmi ces pauvres gens.  
Ne prenez pas d'ailleurs leurs discours à la lettre,  
Mais pénétrez leur cœur d'un regard indulgent.*

*D'aucuns semblent avoir l'âme pleine de terre,  
Le signe du baptême y demeure enfoncé;  
Ils vous connaissent mal; ils ne vous aiment guère,  
Et peut-être en est-il dont vous êtes haï.*

*Ayez pitié, Seigneur, des uns comme des autres!  
Pardonnez-leur le mal qu'ils n'ont pas bien voulu,  
Et sanctifiez leurs souffrances par les vôtres.  
Afin qu'elles ne soient vaines pour leur salut.*

Donc, Louis Mercier ne divinise pas ces *bonhommes*, comme on disait alors. Il ne poétise pas arbitrairement, ne souligne pas abusivement leur détresse.

C'est par quoi ses poèmes sont d'un honnête homme. En de tels cas, l'honnête homme se manifeste assez invinciblement homme de goût. Du reste, en art, il arrive souvent que ces deux expressions soient synonymes.

Honnête homme, Mercier l'est à fond. — christianisme compris. Christianisme compris. Car sa poésie de guerre est fervente. Souvent même, et très spontanément, elle prend la forme et les accents de la prière, de la prière confiante, simple et résolue. N'ayant pas à se demander comme la comtesse de Noailles si les astres s'émeuvent du drame dont la terre est le théâtre, — nullement troublé par le silence des espaces infinis, mais très certain, au contraire, que le Père qui nous mit au jour ne nous a pas ensuite relégués à tout jamais loin de son cœur, mais nous suit et nous aime sans trêve, au milieu des pires maux — le poète va droit à lui, ou gagne à sa propre cause, pour l'atteindre quand même, de sûrs intercesseurs, des truchements dûment choisis. Aux poilus enfouis dans les profondeurs de la tranchée, il donnera, par exemple, pour patrons les martyrs des tout premiers temps chrétiens, qui, eux aussi, vécutent et languirent sous terre. Martyrs, mon Dieu! encore un coup, les soldats de la grande guerre ne le furent-ils pas aussi dans une assez large mesure?

Dans une assez large mesure seulement. Car le poète, je le répète, n'a garde de surfaire son poilu. Il se refuse à déchaîner pour le chanter le fol orchestre du père Hugo :

*Gloire à notre France éternelle!*

De cette poésie à la fois épique et lyrique, plus amortie, plus sereine, le soldat de France ne sortit certes pas diminué. Tout au contraire, il apparut plus touchant, plus humain et plus conforme à l'équitable histoire.

Mercier évita donc la sacrilège bévue de ce malheureux poète de la dernière guerre qui osa mettre l'Homme-Dieu au-dessous du Poilu.

Tout de même...

Mercier, lui, plus sagement, plus humblement, dit, en interpellant les héros de la persécution romaine :

*Le sort qui fut le vôtre est un peu notre sort.  
Sans avoir vos vertus, nous endurons vos peines.*

Toutefois, s'avise-t-il soudain, les martyrs, en leur temps eurent en partage certains bonheurs qu'on ne vit guère échoir aux poilus en leur tranchée de sang, de boue et d'ombre :

*Comme vous, nous avons à marcher dans la nuit  
D'un labyrinthe obscur ou quelque fossé rampe,  
Et nous ne sommes pas, ainsi que vous, conduits  
Par des vierges portant, la main haute, une lampe.*

A cela près, les deux destins furent assez pareils. Même misère et même fin :

*Nous vivons un martyr humble et quotidien;  
Nous pouvons cependant, à quelque heure prochaine,  
Mourir sanglants ainsi que les croyants anciens...*

En sorte que ces parfaits héros de l'Église primitive peuvent

vraiment servir de patrons et de modèles aux martyrs accablés des jours récents :

*Martyrs, premiers martyrs de l'Église romaine,  
Héroïques témoins des premières lueurs  
Dont naquit le grand jour qui réjouit le monde,  
Devenez nos patrons et nos intercesseurs,  
Mêlez à notre effort votre vertu féconde.*

*Afin que nous puissions souffrir autant qu'il faut  
Pour délivrer la terre où reposent nos tombes  
Et qu'il surgisse aussi quelque chose de beau  
Et de saint dans la nuit des jeunes catacombes.*

JOSÉ VINCENT.

## Béla Kun, la guerre intestine chinoise et l'Europe

Le leader bolchéviste bien connu Béla Kun a été arrêté à Vienne; il s'y était glissé sous un faux nom et muni d'un faux passeport pour organiser de là de nouveaux troubles bolchévistes.

Un monstre au sens propre du mot, ce Béla Kun, une espèce d'hyène à face humaine. Chef des bolcheviks, il s'est livré en Hongrie comme en Russie aux pires cruautés. Sa haine contre la bourgeoisie ne connaît pas de bornes. Soumettre à des tortures raffinées tout ce qui a apparence de contre-révolution, telle est sa volupté. Ne déclarait-il pas naguère au début de la dictature soviétique en Hongrie que ladite dictature aurait tout avantage à voir la bourgeoisie de Budapest décimée? Béla Kun fit saisir des centaines d'otages appartenant aux premières familles de Hongrie et durant des semaines entières leur fit subir, dans une prison commune, des tortures inouïes. Les fusillades, pendaisons et noyades dans le Danube effectuées par les « gars de Lénine » sont devenues légendaires. La dictature des Soviets en Hongrie renversée, Béla Kun s'est rendu en Russie via l'Autriche. Là, il fut nommé chef de la Tchèque en Crimée. L'écrivain russe Schmélew, qui y habitait à l'époque (après la défaite du général Wrangel), affirma que sous le régime Kun plus de 120.000 femmes, vieillards et enfants furent massacrés.

Voici en quels termes Béla Kun s'adressait à la population au début de son activité criminelle : « Je vous fais connaître que le camarade Léon Trotzki m'a déclaré être décidé à ne pas venir en Crimée tant qu'il y resterait un seul contre-révolutionnaire. La Crimée est la bouteille d'où aucun de ces derniers ne devra s'échapper; et comme elle retarde de trois ans sur le mouvement révolutionnaire, nous allons bien vite la ramener au niveau du reste de la Russie.

« Béla Kun. »

Et les massacres en masse commencèrent. M. George Lodygenski, ci-devant directeur du Comité de la Croix-Rouge d'assistance aux victimes de la guerre civile russe, a publié, dans le *Journal de Genève* du 4 mai 1928, un document où on lit, *inter alia*, au sujet de Béla Kun et de ses acolytes ce qui suit : « L'enquête judiciaire se bornait à la constatation du fait que l'inculpé avait fait partie de l'ancienne armée. On fusillait souvent des vieillards n'ayant jamais servi dans les rangs de l'armée volontaire. On enlevait aux condamnés tous leurs vêtements, puis on les menait nus sur la place où avait lieu l'exécution par groupes de 300 à 400 personnes. Là on les abattait à l'aide de mitrailleuses. Au cours de la journée, on les obligeait à creuser la fosse commune qui devait leur servir de tombe la nuit suivante. S'il y en avait trop, on les plaçait au bord du fossé, puis on les abattait sous les yeux de ceux qui venaient après.

Voici d'autre part, le témoignage de Schmélew : « A Simpéropol, on a abattu des femmes tenant leurs bébés dans leurs bras. A Yalta, on a retiré des hôpitaux des officiers malades, des



sœurs de charité, des médecins, placés ensuite « au pied du mur. » (Expression consacrée pour désigner le peloton d'exécution.)

A Sébastopol, on a pendu des officiers en grand uniforme. A tous les arbres du boulevard historique on voyait se balancer des cadavres. Comment de tels faits ne nous autoriseraient-ils pas à qualifier Béla Kun de monstre à face humaine et à le comparer aux Tibère et aux Caligula de la Rome antique? Or, cet individu s'est faufilé en Europe centrale et y a été appréhendé; dès lors du point de vue européen, de celui de la culture européenne, une seule attitude, une seule déclaration s'imposent: cet homme a mérité soit le revolver, soit le gibet.

\*\*\*

L'humanité, lorsqu'elle ne met pas des anthropophages comme Béla Kun dans l'impossibilité de nuire davantage, atteste par là le peu qu'elle vaut. Mais où sont donc aujourd'hui la culture et la solidarité européennes? Aussi longtemps qu'il a existé une Europe chrétienne, que ses dirigeants ont reconnu d'un commun accord le droit naturel et le droit divin, on savait administrer aux ennemis de l'humanité les remèdes qui leur convenaient. Mais l'Europe de nos jours ne s'attache qu'à la liberté des idées et des conceptions, qu'à l'individualisme le plus insensé. Cependant puisque le droit naturel et le droit divin ne sont plus reconnus, n'y aurait-il donc plus moyen de démarquer ce qui est politique et ce qui doit être regardé comme criminel? Des boucheries à la Béla Kun doivent-elles donc être regardées comme de la politique? Les hommes à idées saines ne le croient pas; la politique officielle de l'Europe contemporaine semble cependant être de cet avis là!

Un individu nourrit-il des idées insensées, a-t-il un programme cruel et brutal, en fin de compte on le condamne encore. Mais que dix mille hommes aient un semblable programme, aussi insensé que cruel, les voilà traités en parti politique digne de respect. Sont-ils cinquante ou cent mille — même programme cruel et inepte — ils peuvent, s'ils disposent à cet effet des ressources nécessaires, fonder un gouvernement et demander à être officiellement reconnus par les hommes d'Etat de l'Europe actuelle. De là cette réserve observée à l'égard de Béla Kun emprisonné, qui pourrait fort bien être réexpédié en Russie dans un wagon-salon dûment pourvu de domestiques, de servantes, de *délikatessen* et de bouteilles de champagne. Comment le malaise intellectuel et moral qui travaille l'Europe pourrait-il être attesté plus clairement que par une telle éventualité?

Mais non, n'exagérons rien: il existe bien une certaine unité en Europe, celle qui consiste à combattre les bases de toute unité et les représentants de cette dernière. Que le Pape vive captif au Vatican et l'Europe diplomatique ne trouve rien à y redire. Que l'empereur Charles, un des plus nobles chrétiens de ce temps, soit exilé à Madère parce qu'il a une conception chrétienne des droits et des devoirs d'un souverain: sur ce point aussi unité parmi les diplomates. Mais un monstre comme Béla Kun sera très vraisemblablement rendu à la liberté.

L'état intellectuel de l'Europe n'est pas seulement responsable de ce qu'il n'ait pas été immédiatement fait justice d'un criminel comme Béla Kun: l'Europe a sa part de responsabilité dans des événements tels que la guerre civile chinoise. Au lieu de procéder avant tout hors d'Europe à un travail éducatif, au lieu d'y encourager en première ligne les missions chrétiennes, les pays extra-européens ont été surtout regardés comme un champ d'activité pour l'impérialisme colonial, pour le capitalisme colonial. Conquérir des matières premières et des débouchés commerciaux: voilà qui est bien plus important, certes, que l'éducation des âmes! Bien plus: trop souvent on a corrompu les âmes païennes, et cela non seulement en leur imposant alcool, opium et « plaisirs » européens, mais surtout en les submergeant de systèmes philosophiques européens et de théories sociales européennes à peine ébauchés. Ces théories, ces systèmes n'ont joué au sein de ces peuples que le rôle de facteurs de trouble et de désagrégation, abouissant d'autant plus vite à des bouleversements et à des guerres civiles que, dans les régions asiatiques, l'Europe divisée n'est même plus capable pour ainsi dire d'une action policière commune pour éviter le pire.

C'est sous le signe du Christianisme que l'Europe devint grande: c'est sous le signe du christianisme qu'elle était arrivée un jour à conduire le monde. A mesure qu'elle s'éloigne du Christianisme, sa civilisation, son rôle dirigeant périclitent. En vérité, en revenant au Christianisme, les Européens ne feront pas seulement acte de religion: tout leur bien-être futur, économique et politique, y est lié.

Seigneur, n'enverrez-vous donc pas enfin à cette partie du monde, submergée par les belles élocubrations diplomatiques, des personnalités telles qu'un saint Bernard ou un Dante, appelant les choses par leur nom et prêchant l'unique nécessaire?

(Traduit de l'allemand)

Dr JOSEPH EBERLÉ,  
Directeur de la *Schönere Zukunft*, Vienne.

## Les idées et les faits

### Chronique des Idées

#### La Paix scolaire.

Est-ce un rêve ou une chimère? Est-ce une espérance fondée et la réalité de demain? Chacun y va de son sentiment. Les pessimistes, persuadés que l'école sera l'éternel champ-clos des partis, effrayés par les déclarations de guerre que vocifèrent les violents des Congrès, pronostiquent le cartel des gauches contre le droit aux subsides de l'enseignement libre. Les optimistes, s'appuyant sur le fait d'une trêve déjà longue, sur l'accord des partis réalisé dans plusieurs communes selon la formule anversoise, sur de nombreuses propositions de paix émanant de personnalités libérales, s'abandonnent à la confiance et escomptent même, pour un avenir prochain, à la place de l'hostilité d'antan, un régime de pacifique et féconde émulation entre les deux enseignements rivaux, libre et officiel, placés désormais sur le pied d'une égalité parfaite.

Les pessimistes, je le pense, ne sont pas dans le vrai. Incontestablement, il y a un changement survenu dans les dispositions générales du pays, un rapprochement des partis, une plus saine compréhension de la liberté, clairement manifestée par la loi sur les traitements des instituteurs émergeant tous au budget de l'Etat, et par ailleurs, il n'est pas équitable de demander le sentiment réel et profond de la masse d'un parti à ces bonimenteurs

qui font la parade sur le devant de la scène à la baraque. Ces pérorateurs font leur métier de battre la caisse et, s'il se rencontre là, d'aventure, un ministre même, de faible résistance et d'humeur versatile, il braillera avec les braillards, quitte à mettre le lendemain, au Parlement, plusieurs bémols à la clef de ses discours idylliques.

Les Bernardin de Saint-Pierre de la politique scolaire qui viendraient tout en rose et croiraient à la pacification universelle et absolue sur la base de l'entière reconnaissance des droits de la liberté, ceux-là s'abuseraient sans doute, le désarmement des partis à l'intérieur est aussi impossible que le désarmement des nations à l'extérieur, mais sans partager les illusions de ces optimistes, il faut reconnaître dans leurs vues une part importante de vérité.

Nous allons vers la paix, elle est dans les vœux d'un grand nombre. La question scolaire pose devant beaucoup d'esprits des points multiples d'interrogation. Pas mal de pères de familles libérales, effrayés de la contagion socialiste, communiste, anti-patriotique, regardent vers l'école libre et la souhaitent habitable. Quelques libéraux, mécontents de l'école adoptée, trop franchement confessionnelle, à leur gré, rêvent à leur tour d'une école libre, libérale, selon leur idéal de religion naturelle et de morale traditionnelle et civique. Beaucoup de citoyens, appartenant à divers partis, voire au parti socialiste, mais apportant à l'examen du fait scolaire une certaine indépendance de jugement, souhaite-



raient qu'on ne se chamaillât plus sur ce terrain et que l'école ne fût plus le fief d'un parti. Réalistes, ils constatent cette évidence qui crève les yeux : une grosse moitié du pays — en confondant écoles de filles et de garçons — accorde sa préférence à l'enseignement libre et il en sera toujours ainsi dans ce pays qui a la foi et l'amour de la liberté dans le sang. Il n'y a pas de pression qui tienne. Les catholiques belges sont ainsi faits. Du jour à jamais néfaste où la Loge au pouvoir a voulu instaurer l'école sans Dieu obligatoire, nous avons bondi d'indignation et de colère, nous avons frappé du pied ce sol vierge de la tyrannie et il en a jailli une splendide efflorescence d'écoles chrétiennes.

Partant de là, beaucoup d'esprits éclairés par l'histoire non moins que par l'observation présente, en prennent leur parti et concluent des pactes d'alliance, comme à Anvers. Au corps électoral irréductiblement partagé, les écoles de chacun selon son goût, subsidiées par l'argent de tous, et qu'on nous... laisse la paix!

A leur tour, les catholiques, là où ils ne sont pas les maîtres, gémissent sous les charges redoublées et accablantes de l'enseignement libre. Forcés par leur conscience de créer l'école franchement chrétienne où l'âme de leurs enfants baigne dans une pure atmosphère de foi, contribuant néanmoins pour une large part au budget de l'instruction publique, ils réclament au nom de la justice le respect de leurs droits de concitoyens contributables, ils réclament au nom de l'humanité l'assistance pour les enfants, le complément nécessaire des traitements pour les instituteurs; ils font entendre leurs revendications au sein des conseils communaux et, s'ils ne les y font pas triompher, prennent leur recours, comme à Bruxelles, devant l'opinion générale largement gagnée à leur cause.

Par toutes ces voies, pour tous ces motifs, nous tendons vers la paix. Quelle en sera la formule? Que sortira-t-il notamment des colloques où se sont abouchés des parlementaires de divers partis sous la présidence de M. Pouillet?

S'il m'était permis d'avancer une proposition conciliante et concrète, je risquerais volontiers cette formule : *le statu quo légal, pénétré par l'esprit nouveau*, le régime scolaire, tel qu'il est établi par la loi organique, loyalement observé de part et d'autre, pratiqué par tous dans un esprit de mutuelle et large tolérance.

Je ne dissimule pas que cette formule reste en deça du juste programme catholique, mais j'estime, après mûre réflexion, après de multiples consultations auprès des sages, qu'elle se limite aux possibilités actuelles, là où s'arrête la politique. En théorie constitutionnelle, l'école libre possède la priorité et l'instruction officielle est purement supplétive, n'ayant d'autre mission que de subvenir aux défaillances de la liberté. C'est le dogme constitutionnel dans sa lumineuse et incontestable définition. La théorie libérale qui prétend dénier à l'enseignement libre la faculté d'être subsidiée par l'Etat est une monstrueuse hérésie. La loi organique, sans faire à l'école libre — je proscris l'épithète d'école privée qui est un non-sens — la place prééminente que notre charte lui assigne, a réalisé dans une mesure appréciable le principe de la liberté subsidiée et elle tend vers l'égalité juridique entre les deux enseignements.

Assurément elle est perfectible, elle n'impose pas aux communes l'obligation de protéger l'école libre qui les exonère de dépenses considérables, elle se borne à leur reconnaître la faculté de subsidier les écoles adoptables et l'on sait avec quel brutal sectarisme certaines communes refusent à la liberté le droit à l'existence.

D'accord, mais ce perfectionnement de la loi, il serait vain de l'attendre du pouvoir législatif, justement soucieux d'ailleurs de cette pleine autonomie communale qui, avec la liberté du père de famille, est une des bases essentielles de notre droit public. C'est manifestement à l'accord des partis, comme dans notre métropole, qui donne tant de leçons à la capitale, comme dans pas mal d'autres localités; c'est à l'entente loyale entre les partis, sous la pression de l'opinion publique, qu'il faut demander le redressement de l'injustice par la participation égale de toutes les écoles aux ressources de la caisse commune.

Quelle que soit d'ailleurs l'intervention communale, il est manifeste que de lourdes charges continueront à peser sur les catholiques, ne fût-ce que pour la construction et la conservation des locaux scolaires. Je ne répondrai pas à cette plainte par le mot odieux de l'Abbé Lemire que nous répétons avec complaisance les socialistes : *Quand on veut être libre, il faut savoir être pauvre*, c'est-à-dire qu'il faut laisser mourir de faim ceux qui veulent être francs du collier. Mais je dirai quand on veut rester maître chez soi, il faut savoir faire quelques sacrifices.

Le respect de la légalité est la première et souveraine condition de la pacification scolaire. Ce respect s'impose à tous. Aux catholiques d'abord, qui doivent respecter sans murmurer le contrôle, corollaire des subsides, veiller à l'exécution stricte du programme, se préoccuper constamment de la valeur technique de leur personnel enseignant.

Aux libéraux comme aux socialistes, qui en maints endroits ont dénaturé, transgressé, violé la loi en instaurant l'école laïque, l'école de la libre pensée et de la morale indépendante, rigoureusement proscrire par la loi organique. Il est inouï, il est scandaleux, que, telle commune, celle de Bruxelles, ait pu, impunément, saboter la loi qui a rendu obligatoire l'enseignement de la religion, en exerçant une pression infâme sur les familles par la distribution officielle de formules de dispenses, au début de l'année.

L'administration qui a bravé la loi et l'a faussée avec cette audace n'a jamais été rappelée à l'ordre ni subi la moindre sanction.

Le respect des croyances de l'enfant, le souci constant de l'imprégner de la morale du Décalogue : voilà le régime légal de l'école officielle, non confessionnelle, mais ni neutre, ni laïque.

Le devoir d'inculquer à la jeunesse l'amour de la patrie, l'attachement à nos institutions est clairement inscrit dans la loi. Elle arme donc le Pouvoir contre tout instituteur, de quelque parti qu'il se réclame, fauteur de séparatisme ou d'anarchie.

La loi! La loi consciencieusement observée, la loi pratiquée dans un esprit de mutuelle tolérance.

Un ancien ministre libéral, M. Nolf, qui s'honore d'ailleurs de professer des sentiments religieux, a excellemment écrit dans *Le Flambeau* que l'école libre ne devait plus apparaître comme l'école militante, avec ce caractère qu'elle tenait naturellement de son origine, mais comme l'école nationale, ouverte à tous les enfants d'honnêtes gens, acceptant l'autorité religieuse de l'Eglise, mais réfractaires à toute intrusion de la politique. Je ne crois pas trahir la pensée de M. Nolf en la présentant avec ces précisions :

A l'école catholique, ou plutôt, pour mieux dissiper toute équivoque, à l'école chrétienne le souci de rester étrangère à tout électoralisme, de planer au-dessus de la mêlée des partis dans la sphère sereine de la foi et du patriotisme.

Que les hommes politiques s'en écartent, pour ne pas lui donner la couleur d'une pépinière de partisans!

Que les hommes les plus désintéressés, qui ne sont pas en quête de mandats, s'efforcent d'y maintenir l'esprit chrétien le plus pur et l'esprit civique le plus généreux.

Sous l'empire de ces idées de tolérance, de mutuel respect, les partis pourront se faire confiance et la législation elle-même se modeler un jour sur l'opinion réformée.

Le prosélytisme en faveur de l'école que l'on juge la meilleure ne perdra pas ses droits, mais ne dégènera jamais en basses manœuvres de pression. A l'hostilité pourra succéder une émulation féconde et la paix régnera. Assurément, la race des brouillons ne sera jamais éteinte, il y aura toujours, pour défrayer la chronique de la détraction systématique et permanente, des passe-droit, des cas de pression, des maladroites, des aberrations. Mais dans les voies de la légalité soufflera l'esprit nouveau, et l'on s'efforcera, enfin, de réaliser les vrais progrès de l'instruction nationale, par le moyen de la juste concurrence, dans la concorde et dans la paix.

J. SCHYRGENS.

## FRANCE

Charles X

De M. Louis Bertrand, de l'Académie française, ce bel article dans le Figaro :

Mon éminent confrère à l'Académie française, M. Pierre de la Gorce, achevant la série des belles et solides études qu'il a consacrées à l'histoire de la Restauration, vient de nous donner sur Charles X un volume des plus suggestifs et, à de certains égards, d'une piquante actualité.

Je me hâte de dire que la principale actualité du livre de M. de la Gorce, c'est de nous préparer à commémorer en connaissance de cause le centenaire tout proche de 1830. Mais, si j'en juge bien, le principal dessein du savant historien est de nous expliquer de quoi est morte, chez nous, la vénérable et admirable monarchie traditionnelle, ou plutôt, — car il ne faut jamais engager l'avenir, — de quoi est mort le gouvernement de Charles X.



Avec sa haute impartialité, son habituelle pondération, sa grande sûreté d'information, sa finesse pénétrante de psychologue, son vigoureux esprit de synthèse, M. de la Gorce a su discerner un certain nombre de causes essentielles, qui, jointes à de redoutables fatalités historiques, auraient amené la catastrophe. Pour ma part, ce qui m'a le plus frappé dans toutes ces clairvoyantes analyses, c'est le chapitre qu'il a consacré à ce qu'on appelait sous la Restauration « le parti prêtre ». Certes, l'auteur n'intervient pas dans la conclusion qui se dégage de ce chapitre, mais le simple exposé des faits équivalait à une conclusion. Et, cette conclusion, c'est que le « parti-prêtre » a tué la monarchie, ou qu'il a contribué à sa ruine autant que les pires ennemis du régime. Par ses imprudences et son incompréhension de l'opinion publique, il a compromis ses alliés, et, au premier rang de ceux-ci, la monarchie même.

Trop de manifestations voyantes, trop de croix de mission, trop de processions expiatoires, — une tendance fâcheuse à s'exhiber, à envahir la rue, — tout cela explique l'effervescence anticléricale et antireligieuse qui envenima le conflit entre la nation et la couronne. Il y avait là, de la part de certains dirigeants du catholicisme, un aveuglement et une présomption qui, à plusieurs reprises, leur ont fait gâcher les chances les plus favorables. Cette erreur de tactique et de conduite s'est renouvelée sous le Seize Mai. On sait à quelles fureurs de réaction anticatholique elle nous a menés. Assurément, il est bien difficile de séparer la religion de la politique. Mais, dans leur intérêt commun, politique et religion doivent éviter autant que possible de conjuguer leur action. Il en eût toujours à l'une ou à l'autre. Enfin — et c'est ce qui devrait dominer toute considération — la France, depuis des siècles — la France républicaine autant que la France monarchique — a toujours eu horreur de ce dangereux mélange.

La monarchie traditionnelle est donc morte, en grande partie, de ses faiblesses excessives et imprudentes pour la « Congrégation. »

Mais, en mourant, elle nous a légué les prémices d'un magnifique empire colonial : Alger et l'Algérie sont un legs de Charles X à la France. M. Pierre de la Gorce a consacré à ce beau sujet les pages les plus émues peut-être et les plus instructives de toute son étude. On voit le vieux Roi et son ministre — on peut même dire tout son dernier ministère — lutter avec une belle énergie et une persévérance non moins louable contre la malveillance, l'imbécillité, et il faut bien ajouter la trahison de presque toute la presse — enfin contre l'indifférence ou l'hostilité de la plupart des Français. C'est bien le cas de répéter ma formule : la France a été faite par la monarchie sans les Français, ou même contre leur gré. Pareillement, l'Algérie a bien pu être faite par des Français, elle l'a été sans la France elle-même.

A cette hostilité de l'opinion se joignait celle de nos voisins, et en particulier de l'Angleterre. Charles X et son ministre, le prince de Polignac, — et ce n'était pas, alors, un mince courage, — surent résister, de la plus élégante et de la plus ferme façon, aux intimidations de l'Angleterre. Il sied même de le reconnaître, car ce n'est que justice : c'est la dernière fois que la France, par la bouche de son chef, a su parler un langage vraiment royal, vraiment digne d'une grande nation. Après la prise d'Alger, lorsque l'ambassadeur anglais à Paris, lord Stuart, se permit, au nom de son gouvernement, de demander des explications au Roi, celui-ci lui renvoya sa dépêche ainsi annotée : « Pour prendre Alger, je n'ai consulté que la dignité de la France. Pour le conserver, ou pour le rendre, je ne consulterai que son intérêt. »

Cette fierté, cette assurance intrépide, Charles X avait su les faire passer jusque dans les plus incolores de ses ministres. On se rappelle la stupéfiante réponse que fit au même ambassadeur le baron d'Haussez, un simple préfet de Bordeaux, qu'on avait bombardé ministre de la Marine :

« Je n'entends pas engager l'entretien sur le terrain diplomatique, et je le prouve à Votre Excellence par le langage dont je vais me servir : *Je me fous de l'Angleterre!*... »

Ce langage démocratique ne sent pas précisément les élégances de l'ancien régime. Mais le chef effectif du gouvernement français, le prince de Polignac, eut, dans cette affaire si grosse de conséquences, non seulement une tenue parfaite, l'attitude et la courtoisie d'un grand seigneur, mais il s'y montra aussi un fin joueur, dont on ne sait ce que l'on doit le plus admirer : la souplesse, l'habileté, la fermeté, ou l'obstination??

M. Pierre de la Gorce a tracé de ce noble personnage — à qui nous devons l'Algérie au moins autant qu'à Charles X — un portrait de grand style, qui est révélateur non pas certes à la

façon des cruels portraits de Goya, mais qui produit le même effet par l'accumulation des petites touches caractéristiques et par la finesse de l'analyse. C'est un beau portrait 1830, qui n'a rien de romantique. L'historien nous fait comprendre, en le mettant sous nos yeux, comment les qualités et les défauts qui ont servi Polignac dans sa politique étrangère l'ont, au contraire, complètement desservi dans sa politique intérieure. Cette obstination, cet entêtement, unis à une réelle fermeté, qui lui permirent de triompher des menaces et des résistances anglaises, auraient causé son malheur, lorsqu'il s'agit de promulguer et d'appliquer les fameuses Ordonnances — ces Ordonnances qui devaient provoquer la révolte de Paris et amener la chute du Roi.

Oserai-je avouer à M. de la Gorce que son propre exposé des faits ne me permet pas d'être, en cela, absolument de son avis. Je vois bien l'entêtement et l'obstination de Polignac dans la promulgation des Ordonnances, mais je ne les retrouve plus dans la conduite de ce véritable coup d'Etat dont il prenait la responsabilité. Il a fléchi, il a perdu la tête dans l'action. S'il avait déployé à préparer et à organiser son coup d'Etat la même souplesse, la même ingéniosité qu'à préparer l'affaire d'Alger, et si, ensuite, il avait tenu ferme dans l'exécution, s'il s'était obstiné comme pour Alger, il eût certainement maté l'émeute parisienne. Pourquoi ce grand seigneur n'a-t-il pas eu le courage d'un simple d'Haussez? Il était assez fort pour dire : « Je me f... de la révolution! » et pour en administrer la preuve!...

Quoi qu'il en soit, c'est son entêtement, avec la volonté très consciente et très arrêtée de Charles X — qui nous ont donné Alger et l'Algérie. Un tel cadeau est sans prix.

Il y a quelques jours, je parcourais encore une fois ce cher pays. Et, devant cette richesse, cette prospérité, cette activité conquérante, ces cultures immenses, ces villes en perpétuelle croissance, ces jeunes villages, à l'aspect si français, je me disais avec un sursaut d'orgueil que, depuis Louis XIV, nous n'avons rien fait de plus grand. Qu'on ne nous parle pas des Anglais colonisateurs! Je ne connais qu'une colonie au monde — une colonie au sens propre du mot — une terre peuplée par la mère-patrie et marquée à son empreinte, façonnée et comme recrée par elle : c'est l'Algérie — cette Algérie qui a été faite, en somme, par une poignée de Français courageux et, comme Polignac, héroïquement entêtés.

## J. Wilmotte Fils

Boulevard de la Sauvenière, 120



LIÈGE

(BELGIQUE)

Orfèvrerie

Bronzes

Ameublement

& Luminaire

d'Églises